

Lutte de classe

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

Infos sociales et politiques.

- Les chevaliers de la "table ronde sur le raffinage" en France vont se réunir ! boycott !. (27.02)
- 8 millions de personnes pauvres en France... et ce n'est pas fini. (26.02)
- Poursuite de la grève à la raffinerie Total de Dunkerque . (25.02)
- Reprise du travail sur le site ArcelorMittal de Gandrange. (25.02)
- Les retraités dans la rue pour leur pouvoir d'achat. (25.02)
- Le déroulement des faits hier chez Total. (24.02)
- Main mise de Sarkozy sur la cour des comptes. (deux articles) (24.02)
- Grève à la SNCM et à la CMN: aucune traversée entre la Corse et le continent. (24.02)
- Le médiateur de la République voit la France en noir. (24.02)
- L'emploi atypique facteur de dépression, selon une étude. (23.02)
- Régionales. Vers un record d'abstention. (23.02)
- DGAC : grève du contrôle aérien de mardi à vendredi inclus. (23.02)
- Grève pour les salaires chez ArcelorMittal à Gandrange. (23.02)
- L'industrie française a perdu 36% de ses effectifs en 30 ans. (20.02)
- Le mouvement de grève 'suspendu' dans les enseignes Ikea. (20.02)
- Le plan social de Philips à Dreux suspendu en référé. (20.02)
- Plus de 60.000 emplois seraient menacés dans le secteur automobile en 2010-2011. (19.02)
- Comment Sarkozy a rempli les coffres des banquiers et des assureurs. Provocation. (19.02)
- Plusieurs milliers d'enseignants et de lycéens d'Ile-de-France ont manifesté à Paris. (19.02)
- Professions libérales : plus de 6000 euros de revenu mensuel. (19.02)
- François Hollande répond favorablement aux avances de Daniel Cohn-Bendit. (19.02)
- EDF annonce une revalorisation salariale de 4,4%. (19.02)
- La direction de Philips rouvre l'accès du site de Dreux à ses salariés. (19.02)
- Les salariés des raffineries de Total votent la grève illimitée. (19.02)
- Helio-Corbeil : les salariés libèrent leurs dirigeants. (18.02)
- Retraite à 60 ans : l'appel du NPA aux partis de gauche ne fait pas recette. (17.02)
- Un calcul cynique pour un consensus sordide. (17.02)
- Toyota Onnaing: réduction de la production, chômage partiel et intérimaires non renouvelés. (17.02)
- Des appelés exposés volontairement aux radiations des essais nucléaires au Sahara, selon un rapport. (17.02)
- Les salariés des raffineries de Total en grève pour 48 heures. (15.02)
- Dreux : Philips annonce la fermeture de son usine et la suppression de 212 emplois. (15.02)
- M. Palier : "Toucher aux retraites est aussi difficile en France qu'en Europe". (14.02)
- Par la voix de Parisot, le patronat déclare la guerre à la classe ouvrière. (14.02)
- Parisot: "il faut changer l'âge légal de départ à la retraite". (14.02)
- Poursuite de la grève chez Ikea. (14.02)
- Appel à la grève après l'échec des négociations chez Ikea. (12.02)
- Armand-Trousseau et l'Hôtel-Dieu se mobilisent contre le sort que leur réserve le plan de restructuration de l'AP-HP. (10.02)
- Une vingtaine de lycées du 93 en grève. (10.02)
- Près de 50 000 précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche. (09.02)
- Les salariés de Pier Import toujours mobilisés. (07.02)
- Roland Cayrol : "Il y a un pilote, Sarkozy, clairement identifié. Mais a-t-il un cap ?" (07.02)
- Des magasins Ikéa perturbés par une grève. (07.02)
- Copé : Il n'y a pas de fatalité aux délocalisations ! (07.02)
- Voile et NPA : « Cher Jean-Luc Mélenchon, tu dérapes ! ». (06.02)
- Villepin piétiné à l'UMP. (05.02)
- Quand Xavier Bertrand s'en prend avec virulence à un journaliste du "Courrier picard". (05.02)

- La direction d'Air France souhaite réaliser 120 millions d'économies par an sur son personnel. (05.02)
- Le haut-fourneau ArcelorMittal de Fos-sur-Mer à l'arrêt. (05.02)
- Salaires et retraites en millions d'euros pour les dirigeants des entreprises privatisées. (04.02)
- Le Parti communiste et les Verts à nouveau exclus du dîner du CRIF. (04.02)
- Les policiers municipaux manifestent dans 22 villes françaises. (04.02)
- Le NPA justifie son choix d'une candidate voilée aux régionales. (04.02)
- Les fonctionnaires craignent des licenciements déguisés. (03.02)
- L'université Dauphine explose le prix de ses masters. (03.02)
- Sur les retraites, Darcos privilégie l'allongement du travail. (02.02)
- Retraites : il faudra travailler plus longtemps, estime Darcos. (01.02)
- Retraites : Darcos pour un rééquilibrage des cotisations sociales. (01.02)
- La Fondation Abbé Pierre alerte sur la situation des enfants mal-logés ou SDF. (01.02)

La Fondation Abbé Pierre alerte sur la situation des enfants mal-logés ou SDF. (01.02)

AP - 31.01

Près de 600.000 enfants en France sont sans domicile fixe ou bien vivent dans des taudis ou chez des tiers en situation de surpeuplement, estime la Fondation Abbé Pierre dans son 15e rapport sur l'état du mal-logement en France.

A travers ce rapport à paraître lundi, et dont l'Associated Press a obtenu une copie, l'association entend "souligner le caractère inacceptable du mal-logement quand ceux qui sont concernés sont les êtres les plus faibles et les plus fragiles au sein de la société".

"Même s'il existe peu de données pour en rendre compte, celles dont nous disposons sont suffisamment inquiétantes pour susciter notre attention et appeler à la vigilance", poursuit le rapport.

Et de rappeler quelques chiffres. D'abord ceux de l'enquête menée par l'INSEE pour tenter de déterminer le nombre de SDF en France: 20% des 86.000 personnes recensées en 2001 étaient des enfants, selon l'institut.

Par ailleurs, le rapport 2005 de la commission nationale Famille-pauvreté-vulnérabilité, alors présidée par Martin Hirsch, avait révélé qu'un million d'enfants sur 13,2 millions vivaient en situation de pauvreté. Autre chiffre: 44,3% des moins de 18 ans résidant dans les zones urbaines sensibles vivent sous le seuil de pauvreté, selon la Fondation qui se base sur les données de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles.

Au total, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes statistiques sur le logement ou encore "l'habitat indigne", la Fondation Abbé Pierre estime à près de 600.000 le nombre d'enfants "touchés par le non-logement ou la mal-logement", dont plus de 18.000 SDF et plus de 2.000 qui vivent dans des "habitats de fortune (cabane, construction provisoire)".

Même s'il est rare de croiser des parents isolés ou des ménages vivant directement dans la rue avec leurs enfants, la Fondation souligne que ces derniers "circulent entre les squats, les abris de fortune et les structures d'hébergement d'urgence ou, souvent, recourent à l'hébergement chez des tiers (familles, amis)", bien souvent dans ce dernier cas en situation de surpeuplement.

Le "surpeuplement accentué" concernerait ainsi plus de 255.000 enfants.

Et selon le rapport, lorsque des familles sont contraintes à dormir dans la rue, il s'agit souvent de "familles immigrées en situation administrative irrégulière ou en attente de régularisation", qui "vivent cachées des institutions par peur d'être expulsées du pays".

Ces conditions de vie ont de multiples conséquences sur la santé et sur l'avenir des enfants concernés, note le rapport: saturnisme, affections respiratoires, troubles du sommeil ou encore difficultés relationnelles, pertes des repères, insertion compromise, délinquance parfois.

"En procédant à un inventaire des situations de mal-logement, on mesure à quel point le logement est devenu la pierre angulaire de la pauvreté et se trouve de ce fait, à l'origine de bon nombre d'entraves au développement et à l'autonomie future de l'enfant", souligne le rapport.

Dans un tel contexte, la Fondation condamne la décision du gouvernement, en 2009, de supprimer le poste de Défenseur des droits de l'enfant, institution indépendante créée en 2000. Pour l'association, une telle décision "remet en cause la logique qui avait conduit à l'adoption de la Déclaration des droits de l'enfant", notamment "celui de disposer de conditions de vie leur permettant d'assurer leur protection et leur développement au sein de leur famille".

Retraites : Darcos pour un rééquilibrage des cotisations sociales. (01.02)

AP - 31.01

Le ministre du Travail et des Affaires sociales se déclare en faveur d'un rééquilibrage des cotisations sociales en faveur des retraites plutôt que pour une augmentation des cotisations retraites.

Invité du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, Xavier Darcos a également estimé, comme le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qu'il faudrait sans doute faire bouger le " curseur " de l'âge légal du départ à la retraite - aujourd'hui fixé à 60 ans, en France.

"Il faut évidemment sauver le système par répartition, c'est la clef de tout, ça ne se discute pas", a déclaré le ministre, mais pas en augmentant le coût du travail.

"Le Premier ministre, que je sache, n'a pas dit qu'il fallait augmenter le coût du travail en France. Il a simplement esquissé la possibilité (...) d'équilibrer différemment la part de ces cotisations qui vont (...) sur le chômage, et la part qui va sur les retraites", a-t-il expliqué.

Il a estimé que ce rééquilibrage serait facilité par une amélioration de l'emploi et une réduction du nombre de chômeurs.

Il a fait valoir qu'il y avait aujourd'hui en France 1,8 cotisant pour un retraité et que ce ratio se réduirait à 1,5 dans cinq ans et à 1,2 dans 20 ans.

"Aux alentours de 2050, si nous ne faisons rien, le déficit annuel des régimes de retraite sera de 100 milliards (d'euros) par an", soit "une fois et demi ce que rapporte la totalité de l'impôt sur le revenu", a souligné Xavier Darcos. Il a écarté une taxation des profits, des bonus et des stock-options, proposée par la première secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry - "Mon avis est que nous taxons déjà beaucoup et que ce n'est pas par là qu'il faut passer."

Il a en revanche réaffirmé qu'il faudrait travailler "plus longtemps". Le recul de l'âge de la retraite est sans doute "une des pistes qu'il faudra aborder", a-t-il souligné.

"AUCUNE IDÉE N'EST TABOUE"

"L'âge de 60 ans c'est une sorte de curseur qui fait que ça encourage à partir et que finalement nous avons un emploi des seniors qui est bien moins bon au total que (dans) les pays comparables", a expliqué Xavier Darcos. "Eh bien sans aucun doute, oui, il faudra toucher à ce curseur-là."

Il s'est également prononcé en faveur d'une "plus grande convergence" entre le régime de retraites du secteur privé et celui de la fonction publique. "Aucune idée n'est taboue", a-t-il assuré à ce propos.

Il a enfin confirmé que l'objectif était de régler le problème de la réforme des retraites cette année, ainsi que l'a annoncé le président Nicolas Sarkozy.

Invité de l'émission La Tribune-BFM, Claude Guéant, a pour sa part déclaré que "toutes les solutions seront sur la table" lors des discussions avec les partenaires sociaux et les forces politiques.

Il a cependant paru écarter l'idée d'une refonte complète du système pour le remplacer par des retraites à points ou des comptes notionnels, à la suédoise.

"On n'est pas très enthousiaste parce qu'on vient de constater que si le gouvernement suédois n'était pas intervenu, les retraites baissaient en 2009 de plusieurs points", a dit ce proche du président Nicolas Sarkozy. "Il y a un risque que je ne suis pas sûr que les Français sont prêts à accepter."

L'augmentation des prélèvements sera sur la table mais là le risque est que ce soit un "handicap compétitif" pour l'économie française, a poursuivi Claude Guéant, qui a par ailleurs exclu une baisse des pensions.

Reste une quatrième solution, "travailler davantage", ce qui peut se traduire par une modification de l'âge légal du départ à la retraite ou le calcul des pensions en fonction du temps travaillé, a-t-il ajouté.

Retraites : il faudra travailler plus longtemps, estime Darcos. (01.02)

AP - 31.01

Le ministre du Travail Xavier Darcos a estimé dimanche à propos de la réforme des retraites que les Français devraient travailler "plus longtemps", tout en excluant une hausse des cotisations salariales et patronales pour financer les futures pensions.

"Il faudra tout simplement que nous travaillions plus longtemps", a-t-il déclaré au "Grand Jury" RTL/Le Figaro/LCI, sans donner de précisions sur la durée d'allongement du temps de travail. "C'est ce qu'il faut discuter", a-t-il dit sur ce point.

M. Darcos a par ailleurs exclu toute augmentation des cotisations sociales et patronales. "Notre avis est que nous taxons déjà beaucoup et ce n'est pas par là qu'il faut passer", a-t-il jugé, ajoutant que "personne ne pense qu'il faille aujourd'hui augmenter le coût du travail en France".

Sur les retraites, Darcos privilégie l'allongement du travail. (02.02)

Reuters - 01.02

L'allongement de la vie active est à ce jour la principale piste envisagée par le ministre du Travail et des Affaires sociales pour sauver le système français de retraites par répartition.

La réforme des retraites, dont le président Nicolas Sarkozy a fait le principal dossier social de 2010, entrera en vigueur dès l'année prochaine mais progressivement, a déclaré Xavier Darcos dans une interview accordée à Reuters.

"On peut considérer que les décisions que nous prendrons s'appliqueront dès l'année 2011, évidemment avec un lissage. On ne va pas dire subitement 'tout le monde va travailler plusieurs années de plus'", a-t-il dit. "Il y aura un rééchelonnement du calendrier, comme cela a été fait en 1993, 2003 ou 2007."

Formellement, toutes les pistes demeurent sur la table des futures discussions avec les partenaires sociaux et les partis, hormis la baisse des pensions exclue par le chef de l'Etat.

Cependant, Xavier Darcos privilégie le report de l'âge effectif de départ, qui peut reposer sur la durée de cotisation ou l'âge légal (60 ans aujourd'hui), pour combler des besoins de financements évalués à 100 milliards d'euros par an en 2050.

"Le seul levier qui crée de la richesse, c'est la durée pendant laquelle on travaille. Donc, il faudra travailler plus longtemps", explique-t-il. "Le déplacement du curseur de l'âge légal de départ est clairement une piste que nous étudions."

Il admet que ce ne sera pas une discussion facile, une partie des partenaires sociaux jugeant intangible l'âge de la retraite et faisant de sa modification un casus belli.

L'objectif de la réforme est de trouver une "clef d'or" qui repose sur un équilibre entre espérance de vie et temps travaillé et permette de déplacer les curseurs au fur et à mesure de l'augmentation de l'espérance de vie, explique-t-il.

PAS D'AFFOLEMENT

"Ça ne doit pas affoler. Aujourd'hui nous gagnons à peu près deux mois et demi d'espérance de vie supplémentaire par an mais cette progression va finir par se stabiliser", ajoute-t-il.

Il écarte l'idée d'une hausse des cotisations, qu'il juge déjà extrêmement élevées. "Envisager de relever sensiblement les cotisations sociales ne serait pas raisonnable", explique-t-il. "Le coût du travail est déjà trop élevé en France."

Il envisage plutôt, comme le Premier ministre François Fillon, un rééquilibrage entre assurance-chômage et assurance-vieillesse au profit de la seconde. Ce qui n'est possible que si la situation de l'emploi en France se redresse et permet une baisse des dépenses d'indemnisation du chômage.

Xavier Darcos écarte par ailleurs un élargissement de l'assiette des cotisations sociales aux revenus du capital, demandé par la gauche ou des syndicats comme la CGT.

Taxer les revenus du capital signifie aussi taxer des produits d'épargne, comme les Codevi, le Livret A ou les plans d'épargne en actions ou logement, l'assurance-vie, dit-il.

"Beaucoup a déjà été fait sur les stock-options et les retraites chapeau, par exemple. Il faut rompre avec le réflexe de la taxation", ajoute le ministre.

Pour Xavier Darcos, le Fonds de réserve des retraites, créé par le gouvernement de gauche de Lionel Jospin (1997-2002) et qui dispose aujourd'hui de 31 milliards d'euros, n'est qu'un "instrument secondaire" face à l'ampleur du problème.

Quant à une refonte du système de retraites pour adopter un dispositif à points ou reposant sur des "comptes notionnels", comme en Suède, elle n'a pas non plus la faveur du gouvernement.

"Que vous ayez le système actuel, un système par comptes notionnels ou par points, ça ne changera rien au fait que si on ne travaille pas plus longtemps on aura toujours un déficit structurel qui ira en s'accroissant", explique Xavier Darcos.

"CONVERGENCE" PUBLIC-PRIVÉ

Il invoque également la complexité du passage d'un système à un autre : "Les Suédois ont mis une quinzaine d'années. Ce sont des délais énormes, alors que les problèmes sont immédiats."

Dans un système par points, la pension est fonction du nombre de points accumulés pendant la carrière et de leur valeur. Dans un système de comptes notionnels, l'assuré acquiert un capital virtuel constitué de ses cotisations, qui sera divisé par un coefficient lié à l'espérance de vie de sa génération.

Xavier Darcos juge en revanche indispensable une "convergence" entre les régimes des secteurs privé et public.

"Il faut qu'il y ait un socle commun, un lien entre la cotisation versée dans une vie et la retraite obtenue", dit-il. "Ça ne veut pas dire assimilation d'un système par l'autre mais une cohérence entre les régimes et un peu plus d'équité."

Xavier Darcos estime notamment que la question de la période de référence pour le calcul des pensions - les six derniers mois de salaire dans la fonction publique, les 25 meilleures années dans le secteur privé - se pose.

Il souhaite le plus grand consensus possible sur la future réforme et assure que le débat ira "à son terme".

"Ça ne veut pas dire que le gouvernement ne prendra pas ses responsabilités s'il n'y a pas d'accord, s'il y a des divergences importantes", ajoute-t-il cependant.

L'université Dauphine explose le prix de ses masters. (03.02)

Libération.fr - 02.02

Dauphine a de la suite dans les idées. Après avoir tenté sans succès d'augmenter ses frais d'inscriptions il y a deux ans, l'université (Paris IX), réputée pour sa formation en gestion, récidive. Hier lundi, le conseil d'administration a voté les tarifs prévus pour la rentrée 2010 dans certains de ses masters, ceux de Gestion et d'Economie internationale et développement (cinq masters 1 sur 17, et 44 spécialités de master 2 sur 88).

L'augmentation est plus que substantielle : au lieu des 226 euros actuellement demandés en master – comme dans n'importe quelle autre université, en vertu du montant fixé par l'Etat chaque année – les étudiants devront payer entre 1500 et 4000 euros par an. La modulation se fera selon les revenus de la famille, selon le modèle institué par Sciences Po Paris en 2003. Les boursiers (15% des étudiants à Dauphine) conservent leur exonération de droit, de même que les handicapés et ceux ayant le statut de réfugié. Les étudiants auront droit à un abattement de 500 euros si sa famille comporte plus d'un enfant étudiant ou si elle réside hors de l'Ile-de-France.

L'université justifie sa réforme par le «coût de la qualité»: «Dauphine entend porter la valeur et la notoriété de ses diplômés au meilleur niveau international. A cette fin, elle doit diversifier ses ressources financières.»

Mais a-t-elle bien le droit d'augmenter ses frais à sa guise ? L'université bénéficie d'un statut administratif particulier, celui de «Grand établissement». Comme 17 autres établissements publics orientés sur la recherche, du Collège de France à l'Ecole pratique des hautes études. A ce titre, elle peut sélectionner les étudiants à l'entrée, sur dossier. Elle peut aussi, et c'est là le nœud du problème, créer des «diplômes d'établissement» (ou diplômes universitaires, les «DU») dont elle peut fixer librement la tarification. Contrairement aux classiques diplômes nationaux dont les frais sont régis par décret. «Universités de riches»

D'où la tentation de requalifier un diplôme national en diplôme d'établissement histoire de faire rentrer de l'argent dans les caisses. C'est ce qu'avait tenté le président Laurent Batsch il y a deux ans, pour le cycle de licence. Plantant une belle épine dans le pied de la ministre Valérie

Pécresse, qui s'échinait alors à répéter que non, les frais de scolarité à l'université n'augmenteraient pas. La ministre s'était tournée vers le Conseil d'Etat, qui avait tranché : Dauphine ne peut «requalifier à l'identique ou, du moins sans changement substantiel, un diplôme national (...) en diplôme propre, aux seules fins d'échapper à la réglementation des droits d'inscription».

Aussi l'Unef, très mobilisée sur la question des frais d'inscriptions, dénonce-t-elle aujourd'hui une «tentative de coup de force». «Dauphine cherche à s'asseoir sur la décision du Conseil d'Etat et sur la mise en demeure de la ministre, alerte Jean-Baptiste Prévost, président du syndicat. Il y a là un test, qu'il revient à Valérie Pécresse de trancher. Si cette augmentation passe, c'est une brèche qui s'ouvre vers la création d'universités de riches.»

Il n'est pas non plus convaincu par la grille tarifaire. «L'argument de l'exonération pour les boursiers n'est qu'un vernis social: l'objectif étant de dégager des frais, Dauphine n'aura mécaniquement aucun intérêt à augmenter son contingent de boursiers.»

Très critique aussi, le Snesup-FSU (premier syndicat d'enseignants du supérieur), qui s'alarme d'une décision de nature à «creuser les inégalités entre les étudiants et entre les formations». Même le Mouvement des étudiants (Mét), nouvelle organisation issue de l'Uni, y voit une «solution de facilité» qu'il faudrait au moins compenser par la mise en place de bourses au mérite.

Quant à la ministre, elle s'en tient pour l'heure à un commentaire prudent: «Je n'ai pas encore la délibération qui a été prise (lundi soir, ndlr) par le conseil d'administration de Paris-Dauphine, mais en fonction du contenu de cette délibération, je jugerai de sa légalité au regard de l'avis rendu par le conseil d'Etat» début 2008.

Les fonctionnaires craignent des licenciements déguisés. (03.02)

Reuters - 02.02

Les syndicats s'inquiètent de l'application prochaine d'une des mesures les plus contestées de la loi sur la mobilité des fonctionnaires, la mise en disponibilité sans salaire d'un agent qui refuserait trois propositions de mutation.

Un projet de décret relatif à la "réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat" doit être soumis le 11 février au Conseil supérieur de la Fonction publique.

Le secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), Gérard Aschieri, y voit "une boîte à outils pour tailler dans les effectifs".

"Et cela au moment où la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux sera limitée par la baisse du nombre de départs à la retraite", souligne-t-il mardi dans Libération.

Le gouvernement prévoit cette année la suppression de 33.749 postes équivalents temps plein de fonctionnaires.

Les syndicats, qui demandent le retrait du projet de décret, craignent que l'Etat ne propose des offres d'emploi alternatives si dissuasives que l'agent dont le poste est supprimé dans le cadre d'une réorganisation n'ait d'autre choix que de refuser.

Le ministre du Budget et de la Fonction publique a défendu mardi un dispositif innovant, un "droit à une reconversion, une formation individuelle, ce qui n'existait pas avant".

Interrogé sur France Info, Eric Woerth a jugé "profondément normal" que l'Etat mette en disponibilité un fonctionnaire qui refuserait trois propositions de poste.

Pour les syndicats, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un licenciement sans garde-fou social.

Cela va "concerner potentiellement des dizaines de milliers d'agents", a déclaré Jean-Marc Canon, secrétaire général de la CGT Fonction publique, sur Europe 1.

"Il n'y a aucune garantie à ce que les emplois qui lui soient proposés soient proches d'où il habite. (...) Donc dans la majorité des cas, la vérité, c'est que l'agent aura à choisir dans des postes extrêmement loin", a-t-il précisé.

"Avec les suppressions d'emplois massives qui tombent à l'heure actuelle, les choix seront de plus en plus restreints" et celui "qui sera proposé à l'agent sera en fait un choix purement fictif où l'agent aura une rupture de vie sans précédent", a affirmé le responsable syndical.

Eric Woerth a assuré que l'administration proposerait à tout agent concerné des postes qui tiennent "compte de ses capacités, de sa formation, de ses contraintes familiales ou de contraintes géographiques".

"Si au bout du troisième poste proposé il refuse, alors il peut être mis en disponibilité, ce qui est bien normal", a-t-il estimé.

"Si la personne refuse, c'est qu'au fond elle n'a plus envie de travailler dans l'administration", a-t-il jugé.

Les policiers municipaux manifestent dans 22 villes françaises. (04.02)

AP - 03.02

Les policiers municipaux sont appelés à manifester jeudi en début d'après-midi dans 22 villes françaises dont Lyon, Nantes, Bobigny, Nîmes et Tours à l'appel du Syndicat national des policiers municipaux (SNPM-CFTC, majoritaire).

"Les policiers municipaux sont au bout du rouleau, mais le ministère de l'Intérieur fait la sourde oreille à nos demandes et refuse de négocier", s'insurge Frédéric Foncel, vice-président du SNPM. "Nous espérons que 4.500 à 7.000 fonctionnaires descendront dans la rue".

Le syndicat a demandé à ses adhérents de revêtir leurs chasubles siglées "police municipale" et d'emmener leurs sifflets. Ils sont invités à cesser le travail durant l'après-midi de jeudi et à se rendre devant les préfectures pour manifester leur colère.

Le SNPM, qui représente 30% de la profession, réclame notamment un alignement des grilles indiciaires sur celles de la police nationale et une intégration de toutes les primes dans les calculs des droits à la retraite. "Nous faisons le même travail que les policiers et les gendarmes nationaux", poursuit Frédéric Foncel. "Pourtant, il y a une différence de salaire qui va de 300 à 500 euros".

Le leader syndical entend faire une démonstration de force et obliger le ministère à engager une véritable négociation sur le statut du policier municipal. "Nous ne céderons pas", conclut Frédéric Foncel qui n'exclut pas d'autres actions si celle-ci n'aboutit pas.

Le NPA justifie son choix d'une candidate voilée aux régionales. (04.02)

Reuters - 03.02

Une femme peut être "féministe, laïque et voilée", dit le NPA d'Olivier Besancenot pour expliquer la candidature d'une femme voilée sur sa liste du Vaucluse aux élections régionales de mars.

Dans un communiqué, le Nouveau parti anticapitaliste avance que la foi est une question privée et qu'il accueille avant tout des jeunes qui se reconnaissent dans ses idéaux. Mais ce choix suscite des débats internes.

"La foi est une question privée qui ne saurait faire obstacle à la participation à notre combat dès lors que les fondamentaux laïcs, féministes et anticapitalistes de notre parti sont sincèrement partagés", écrit-il mercredi.

Le premier secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry, a fait savoir qu'elle n'aurait pour sa part "pas accepté que sur les listes socialistes il puisse y avoir une femme voilée".

"La religion est du domaine privé et tout ce qui peut entraîner du prosélytisme dans la république me paraît contestable", a-t-elle déclaré sur Canal +.

Ilham Moussaïd, 22 ans, est étudiante en gestion, trésorière départementale du NPA et membre du "comité populaire" à Avignon.

La polémique ne cessant d'enfler sur des sites internet, la direction du parti trotskyste tente de banaliser le symbole d'une femme voilée sur ses listes, en plein débat national sur l'identité nationale et le port de la burqa.

Elle souligne que le NPA lutte contre toutes les formes d'oppression et que la jeune femme d'Avignon porte un "foulard léger" par conviction religieuse personnelle.

"Nous sommes étonnés du feu médiatique déclenché par cette affaire", s'est étonné Pierre Godard, tête de liste du NPA dans les Bouches-du-Rhône.

Il a souligné lors d'un point de presse que plus de 400 prêtres avaient siégé à l'Assemblée nationale depuis le début de la République "dont un, l'Abbé Pierre, venait en soutane".

"Si je suis élue, je siégerai voilée", a affirmé pour sa part Ilham Moussaïd, à des journalistes.

"Je suis une citoyenne comme toutes les autres, je suis une citoyenne à part entière. Je suis féministe et voilée", a-t-elle ajouté, un foulard blanc cachant ses cheveux.

Pour les cadres du NPA local, le port d'un foulard ne peut être assimilé à celui de la burqa, qu'ils jugent "liberticide".

"Porter un voile et porter une burqa, cela n'a rien à voir. a déclaré Pierre Godard, qui s'est dit inquiet pour la candidate dans le climat provoqué par les polémiques sur la burqa.

Commentaire.

Depuis un moment on n'entendait plus (ou moins) parler du NPA dans les médias, avec cette nouvelle provocation il a réussi son coup de pub ! Voilà à quoi en est réduit ce parti ! Bien des camarades qui l'ont rejoint doivent s'en mordent les doigts. Il est en passe de donner raison à ceux qui traitaient Besancenot en 2009 d'être « l'idiot utile du sarkozysme ».

On savait que les dirigeants des partis ouvriers manquaient singulièrement de psychologie, mais là au NPA ils en tiennent une sacrée couche, un vulgaire calcul d'appareil, irresponsable. Sachant que dans les quartiers populaires on ne vote pas pas ou que l'on n'a pas envie de voter PS, les électeurs issus de l'immigration pourront être tentés de voter NPA, en charge ensuite au second tour à la direction du NPA de monayer son soutien au candidat du PS, histoire de "battre la droite", c'est une hypothèse.

Le gouvernement et le PS avaient lancé une gigantesque campagne avant les dernières élections présidentielles et législatives pour que les jeunes aillent voter, pour réduire le score de l'abstention, avec le succès mitigé que l'on sait, puis un véritable camouflet aux européennes et aux municipales. Là où ils ont échoué à redorer le blason des institutions et ses partis que rejettent une partie de plus en plus importante de la classe ouvrière et particulièrement sa jeune, le NPA pourrait réussir, personnellement j'en doute, c'est la seconde hypothèse.

La troisième hypothèse, c'est que le NPA embourbé dans ses contradictions ne sait plus à quel saint ou quelle sainte s'en remettre tout simplement ; après l'homosexualité, le féminisme, la drogue, l'écologie, l'ultra-gauche, etc. les voilà partis à la conquête des mosquées ! Chercher le point commun camarades? Vous n'avez pas trouvé. Le haut-parleur voyons ! Et le muezzin d'hurler du haut de son minaret : le NPA est tout puissant !

Salaires et retraites en millions d'euros pour les dirigeants des entreprises privatisées. (1) (04.02)

Rue89 - 02.02

En tant que PDG de France Télécom, Didier Lombard gagnait 1 655 985 euros en 2008. Simple président, il devrait continuer à toucher ce salaire.

Selon le document de référence de France Télécom, cette rémunération se décomposait ainsi :

Fixe : 900 000 euros, inchangé depuis sa nomination comme PDG en 2005

- Variable : 752 100 euros (contre 598 000 euros en 2007)

- Avantages en nature : 3 885 euros (comme en 2007)

France Télécom lui a accordées 140 000 stock-options en 2007 dont la valeur avoisine 2,8 millions d'euros.

Un porte-parole de France Télécom explique : « Il n'y a aucune raison pour que sa rémunération change, puisqu'il reste président du conseil d'administration jusqu'en 2011 et qu'elle a été fixée par le conseil des rémunérations. »

Sur son temps libre, Didier Lombard devrait continuer à profiter de ses activités annexes :

- Administrateur de Thomson (rebaptisé récemment Technicolor) : 33 938 euros

- Administrateur de Thales : 29 000 euros

- Membre du conseil de surveillance de STMicroelectronics : 98 250 euros

- Membre du conseil de surveillance de Radiall : 7 000 euros

Commentaire.

On nous dit que ces gens "travaillent", qu'ils seraient utiles à la société, pardon, aux sociétés qui les emploient, mais en cumulant autant de fonctions on est en droit d'en douter fortement, ces sociétés pourraient très bien fonctionner sans eux.

Le capitalisme a engendré au sein de l'aristocratie financière, une caste qui se distribue les rôles à la tête des grandes entreprises qu'elle pille littéralement.

Leur fonction si grassement rémunérée s'explique par le fait qu'il sont en quelque sorte les représentants des banquiers au sein de ces entreprises, ce n'est pas leur travail proprement dit qui est rémunéré, mais les services qu'ils rendent à leurs commanditaires, les banquiers, ceux qui dirigent et contrôlent réellement l'économie du pays, bref qui détiennent le pouvoir et qu'il faut exproprier.

Salaires et retraites en millions d'euros pour les dirigeants des entreprises privatisées. (2) (04.02)

Reuters et Libération.fr - 03.02

Le Parisien, dans son édition du mercredi 3 février, affirme que l'ancien PDG de Véolia, Henri Proglgio, «va pouvoir prétendre à trois prestations maisons» : une retraite «à cotisations définies» (un plan d'épargne auquel il a cotisé) et deux retraites chapeaux, «pour lesquelles il n'a pas eu besoin de cotiser».

Au total, croit savoir le quotidien francilien, Henri Proglgio percevra «entre 1 et 1,15 million d'euros par an (dont au moins 700.000 euros pour la plus grosse retraite chapeau, provisionnée par Veolia à hauteur de de 13,1 million d'euros)».

Au total Proglgio percevra 2,6 millions d'euros par an, 1,6 en tant que PDG d'EDF et un million d'euros de retraite chapeau de Véolia environnement. (Libération.fr 03.02)

Luc Chatel a dit comprendre que «le montant puisse paraître élevé pour un certain nombre de nos concitoyens» tout en soulignant qu'Henri Proglgio «a consacré sa vie professionnelle à cette entreprise». (Reuters 03.03)

Commentaire.

Les travailleurs n'ont pas la chance - si c'en est une, de consacrer leur vie entière à une seule entreprise, parce qu'ils sont jetés à la rue bien avant, ce qui est sûr en revanche, c'est que des millions d'entre eux ont travaillé aussi longtemps que Proglgio pour une retraite misérable.

Qu'est-ce qui peut justifier une telle inégalité, une telle injustice ? Absolument rien. Il faut abattre le capitalisme !

Le Parti communiste et les Verts à nouveau exclus du dîner du CRIF. (04.02)

Le Monde - 03.02

Pour la deuxième année consécutive, les Verts et le Parti communiste ne font pas partie de la longue liste des 800 invités du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui se tient mercredi 3 février à Paris, en présence du premier ministre François Fillon. Le président de la République devrait, comme en 2009, y faire une apparition.

Au risque de limiter le caractère "républicain" de ce dîner, créé en 1985 par l'ancien président du CRIF, Théo Klein, l'actuel président, Richard Prasquier, assume son choix d'écarter les deux formations de gauche : "Ces organisations politiques sont associées à des mouvements de boycott de produits israéliens, ce qui est illégal. En outre, nombre de municipalités communistes font du terroriste Marouane Barghouti leur citoyen d'honneur." M. Barghouti est un responsable du Fatah palestinien emprisonné à vie par Israël, qui l'accuse d'avoir organisé des attentats. "J'admets les critiques contre la politique du gouvernement israélien, mais il y a des lignes rouges à ne pas franchir", poursuit M. Prasquier.

"Droitisation"

Au sein même de la communauté, cet ostracisme est analysé comme un repli. "C'est regrettable, juge Henri Hajdenberg, président du CRIF dans les années 1990. Avec ce repas, on avait réussi à réunir, de manière exceptionnelle, autour de la même table, des gens aux avis divergents sur Israël."

La crispation de la communauté juive s'est accentuée au début des années 2000, avec le déclenchement de la deuxième Intifada et la multiplication, en France, des actes antisémites. "La radicalisation des juifs de France est aussi liée aux événements internationaux, notamment les propos incessants du président iranien appelant à la destruction d'Israël ou le jeu sadique du Hamas avec le soldat Shalit, détenu à Gaza depuis 2006", souligne Bernard Kanovitch, du CRIF. "On sent la volonté de faire bloc face à un sentiment de menace", reconnaît Raphaël Haddad, ex-président de l'Union des étudiants juifs de France.

La "droitisation" du gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou n'est pas étrangère à cette tendance. "Par rapport à Israël, les juifs de France sont légitimistes. La radicalisation du gouvernement et de l'opinion publique là-bas se retrouve ici", explique M. Hajdenberg.

La récente élection au comité directeur du CRIF de l'avocat-blogueur Gilles-William Goldnadel, militant communautaire médiatique très marqué à droite, a été perçue comme un signe supplémentaire de cette évolution. "Ce n'est pas forcément le positionnement politique qui compte, mais la visibilité des candidats", relativise M. Prasquier. Dans le même temps, deux membres de ce comité, Michel Zaoui et Gérard Unger, plutôt marqués à gauche, n'ont pas été réélus. Un proche de M. Nétanyahou, Meyer Habib, vient d'être reconduit à la vice-présidence du CRIF.

La question de la représentativité du CRIF, qui fédère la partie de la communauté la plus organisée, et donc la plus identitaire et conservatrice, est posée. "Du coup, la frange non pratiquante libérale de la communauté, les élites culturelles juives ne sont pas présentes dans les associations que chapeaute le CRIF", regrette M. Hajdenberg.

Le haut-fourneau ArcelorMittal de Fos-sur-Mer à l'arrêt. (05.02)

Le Monde - 03.02

Le seul haut-fourneau en activité sur le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer, dans les Bouches-du-Rhône, a été arrêté jeudi après l'échec de négociations salariales, apprend-on de source syndicale.

"On ne produit plus un gramme de fonte", a dit à Reuters le délégué CGT du site, Alain Autier. "On est amené à durcir le mouvement en raison de l'intransigeance et de l'attitude provocatrice de la direction."

Les salariés postés sur le seul haut-fourneau en fonctionnement sur le site se sont mis en grève, entraînant l'arrêt de l'installation.

Le deuxième haut-fourneau, arrêté depuis décembre pour des raisons techniques, ne devrait être remis en marche qu'au mois de mars.

Les accès au site pourraient être totalement bloqués ce week-end si les négociations ne reprennent pas entre direction et syndicats.

Au terme d'une réunion de plus de quatre heures, les négociations entre les deux parties se sont achevées jeudi sur un constat d'échec.

"La direction a bougé sur les augmentations salariales mais de manière si minime que cela frise l'indécence", a expliqué Alain Autier.

Selon le syndicaliste, la direction du site a proposé une augmentation individuelle de 1,3% contre 5% réclamés par l'intersyndicale CGT-CFTC-CFDT.

Lors d'une précédente réunion, le 29 janvier, la direction avait accepté 1,1% d'augmentation.

"Il faut savoir que les salariés ont perdu en moyenne plus de 3.000 euros l'an dernier en raison des mesures de chômage partiel, de la non-revalorisation des salaires et de la perte d'intéressement. Cela ne peut plus durer", a dit Alain Autier.

Les premiers mouvements de grève ont débuté sur le site le 21 janvier à l'initiative de la CGT, puis de l'intersyndicale à compter du 26 janvier, sous la forme de débrayages tournants.

ArcelorMittal est le numéro un mondial de l'acier. Son site de Fos-sur-Mer emploie 3.100 personnes pour une production annuelle de 4.500.000 tonnes de produits principalement sous la forme d'aciers plats au carbone.

La direction d'Air France souhaite réaliser 120 millions d'économies par an sur son personnel. (05.02)

AP - 04.02

La direction d'Air France souhaite réaliser 120 millions d'économies par an sur son personnel, naviguant sur le réseau court et moyen-courrier, rapporte "La Tribune" jeudi sur son site Internet. Le journal s'appuie sur un document remis aux syndicats le 27 janvier dernier.

Interrogée, Air France "n'a pas souhaité faire de commentaires".

"La compagnie entend faire 66 millions d'économies sur ses pilotes à partir de 2012" et "54 millions de réductions de coûts auprès des hôtesses et stewards, dont 13 millions par le retrait d'un membre d'équipage sur les A319", selon des sources syndicales, citées par le quotidien économique.

L'Union des navigants de l'aviation civile (UNAC), représentatif du personnel navigant commercial (hôtesses, stewards et chefs de cabine), a vivement réagi jeudi soir dans un communiqué, expliquant avoir en effet reçu le document qui présentait le projet NEO (New European Offer) visant à "redresser" le court et moyen-courrier.

Pour le syndicat, "la direction veut nous faire payer le prix de ses erreurs de stratégie sur le moyen courrier, en remettant en cause notre rémunération et nos règles d'utilisation". L'augmentation de la productivité attendue est "inacceptable", poursuit l'UNAC: "Ce qui est visé est une véritable 'low-costisation' du moyen courrier, qui concerne Air France mais aussi les compagnies filiales régionales".

Quand Xavier Bertrand s'en prend avec virulence à un journaliste du "Courrier picard". (05.02)

Le Monde - 04.02

La scène se passe le 19 janvier, sur le plateau de l'émission "Terrain politique" de la chaîne Public Sénat. Le secrétaire général de l'UMP et adjoint au maire de Saint-Quentin (Aisne), Xavier Bertrand, est invité face à Nicolas Totet, responsable de l'édition locale du Courrier picard à Saint-Quentin.

Le journaliste commence par interroger M. Bertrand au sujet de récentes déclarations du maire, Pierre André, qui a annoncé son retrait des affaires municipales pour des raisons de santé. Nicolas Totet lui demande s'il compte "prendre les rênes de la mairie", ce qui provoque la colère de Xavier Bertrand. "Vous ne trouvez pas que votre question est totalement déplacée et scandaleuse monsieur ? ", assène le patron de l'UMP. S'ensuivent trois minutes durant lesquelles M. Bertrand s'en prend personnellement au journaliste et au quotidien pour lequel il travaille : "Je pensais quand même que vous aviez une autre conception de la décence. C'est dans la droite ligne de ce que vous écrivez dans votre journal."

Les propos sont d'une hargne peu courante. Interrogé par Le Post, Nicolas Totet, qui s'est dit "blessé" et "humilié", explique : "[Xavier Bertrand] a profité des ficelles de la télé. Je n'y suis pas habitué, et pas forcément très à l'aise, je le reconnais". C'était la deuxième fois que le journaliste participait à un plateau télévisé. "D'entrée, il avait décidé de me fusiller. Je me suis retrouvé dans un traquenard. (...) Le Courrier picard est un journal indépendant, je ne suis pas un journaliste moutonnier."

Sur Rue 89, le patron du Courrier picard, Didier Louis, apporte son soutien à Nicolas Totet : "Sa question était très maladroite, mais elle devait être posée, en y mettant mieux les formes. Il a été cloué au pilori. Ce sont les rapports d'un journal régional avec les politiques locaux. Ce genre d'incidents arrive avec des politiques de droite ou de gauche."

Dans un éditorial en date du 23 janvier, le Courrier picard défend son indépendance : "Nous disons tranquillement à Xavier Bertrand que le Courrier picard continuera à poser ses questions et à remplir sa mission d'information, selon sa ligne éditoriale, sans complaisance ni agressivité."

Villepin piétiné à l'UMP. (05.02)

Lexpress.fr - 04.02

Les comédiens d'Action discrète, émission de Canal+, ont décoré la façade du parti présidentiel avec une grande affiche de l'ancien Premier ministre. Des membres de l'UMP l'ont récupérée pour en faire un tapis.

Les trublions d'Action discrète ont pris l'habitude de faire parler d'eux à chaque sortie. Après s'être grimés en supporters irlandais pour moquer les footballeurs français, après s'être fait interpeller près de Calais, ils ont décidé, pour un sketch diffusé samedi 6 février, d'accrocher un portrait géant de Dominique de Villepin à la façade de l'UMP.

Présente sur les lieux, une journaliste des Inrocks raconte que c'est à 8h30 ce jeudi qu'un camion à nacelle s'est garé devant le 55 rue de La Boétie. Les membres de la sécurité n'ont pas immédiatement réagi et le portrait est resté quelques minutes accroché.

L'UMP décoré aux couleurs de Dominique de Villepin: il n'en fallait pas plus pour agiter Twitter. Les premières photos s'échangent, et celle qui fait le plus sensation vient directement de l'UMP.

En fin de matinée, Mathieu Barbot, chef de projet internet pour le parti présidentiel, diffuse la photo de l'affiche, étalée sur le sol avec le message suivant: "Action discrète" a voulu décorer la façade de l'UMP... ça tombe bien, on avait besoin d'un tapis !"

Le compte humourdedroite relaie la blague potache, ainsi qu'une seconde photo, où l'on voit quelques paires de chaussures sur l'affiche toujours au sol, et la légende suivante: "Villepin se fait marcher dessus". Photo diffusée par le même Mathieu Barbot, qui a choisi de la supprimer devant les réactions en chaîne des internautes.

Le membre de l'UMP se défend de tout dérapage et parle d'humour, "un humour trop poussé pour des gens comme vous", répond-il à un détracteur.

Morale de l'histoire: Action discrète a réussi son coup médiatique. Comme toujours.

Voile et NPA : « Cher Jean-Luc Mélenchon, tu dérapes ! ». (06.02)

Rue89 - 04.02

Dans une interview accordée à Marianne, Jean-Luc Mélenchon a commenté la candidature aux régionales d'Ilham Moussaïd. Cette jeune femme voilée est candidate sur la liste NPA du Vaucluse. Pour le sénateur, cette candidature, ce « n'est franchement pas une bonne idée » et « tout ça est régressif ».

Blogueur sur Rue89 Philippe Marlière, maître de conférences en science politique à l'University College London, ancien du Parti socialiste (PS) et désormais adhérent du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), lui répond.

Cher Jean-Luc,

Nous avons eu droit à la grand messe sur l'identité nationale des sécuritaires Besson-Hortefeux (un « débat » pour attrape-nigauds ou pour fachos de tout poil). Puis, ce fut au tour du couple Gérin-Raoult, les pieds-nickelés de l'ordre républicain (et « éradicateurs » de burqas). Aujourd'hui, nous enchaînons avec la chasse à la candidate « islamiste » du NPA. Manque de pot, cette fois-ci, c'est toi qui lance la meute contre Ilham Moussaïd. Que tu le fasses à partir d'une feuille réactionnaire (la mal-nommée Marianne) ajoute encore au trouble.

Tu dis que cette candidature est « régressive ». Qu'en sais-tu ? Connais-tu la candidate ? As-tu discuté avec elle de ses opinions politiques ? Qu'est-ce qui te permet de douter de son engagement féministe, laïque et de gauche ?

Tu affirmes que cette candidature est « immature ». Pourquoi ? En quoi le choix d'une femme dont les parents sont issus de l'immigration serait « immature » ? Cette initiative que tu qualifies subtilement de « racoleuse » vise en réalité à présenter une jeune femme d'origine populaire et qui est politiquement active dans sa région. Où est le mal ? En quoi Ilham Moussaïd est-elle une candidate religieuse ?

On peut opposer cet acte pleinement politique à la pitoyable drague des « minorités visibles » par les partis de gauche (un terme hypocrite et impropre, car on sait bien que l'on s'intéresse ici au caractère ethnique des personnes). Dans ce cas, contre la mise en scène de la couleur sur une liste, des partis de la gauche laïque cèdent quelques strapontins à des minorités normalement invisibles. Qu'as-tu à dire de cette tartufferie électorale ?

Plus fort encore : tu affirmes que le NPA « entraîne le débat sur le terrain religieux ». En quoi Ilham Moussaïd est-elle une candidate religieuse ? Rien dans son discours public de militante ne te permet d'étayer cette accusation gratuite.

Allons, cessons de tourner autour du pot : ce qui te pose problème, ce n'est ni la candidate, ni ses origines ethniques ou sociales, mais le fait qu'elle porte un foulard. Un foulard ! Quelle horreur ! Et te voilà déclinant le prêt-à-penser soi-disant laïque : le foulard, c'est mal, ce n'est pas républicain, ce n'est pas progressiste, etc.

Tu es l'un des rares hommes politiques français qui lit, réfléchit, débat, tente de comprendre et d'interpréter le monde tel qu'il est. Quelle déception de te retrouver attablé au café du communautarisme laïcard. Le foulard est un « signe de soumission patriarcale » assènes-tu. Qu'en sais-tu ?

Le foulard n'a intrinsèquement rien à voir avec cela. Dans certaines situations, une femme voilée peut en effet être soumise à la domination masculine, mais c'est loin d'être une règle générale. Inversement, nombre de femmes en apparence « libérées » et « modernes » vivent sous le joug tyrannique de conjoints.

La domination patriarcale s'inscrit avant tout dans les rapports hommes-femmes au quotidien. Une femme qui a librement décidé de porter le voile et qui mène une existence autonome sera toujours plus libre que celle sans voile qui, du foyer au bureau, sera cantonnée à des rôles mineurs, parce que femme. Cette laïcité est celle de l'intolérance et du refus de la différence

Nous avons toi et moi longtemps appartenu au Parti socialiste, où il est de bon ton de stigmatiser les « voilées ». C'est dans ce parti que j'ai pu observer les manifestations les plus machistes et misogynes, sans que cela ne suscite aucun tollé chez les éléments masculins : blagues sexistes, intimidations physiques et, last but not least, infractions délibérées à la loi sur la parité. C'est drôle, dans ces cas-là, personne ne s'élève contre la « domination patriarcale ».

Tu affirmes enfin qu'Ilham Moussaïd « divise » et qu'il lui faut « tirer les leçons de l'Histoire de France (...) parce que nous avons connu trois siècles de guerre de religion ». Si ce n'est pas un dérapage de ta part, cela y ressemble de près.

En quoi le foulard d'Ilham serait-il comparable à nos guerre de religions, à la déportation des juifs par la police française ou encore à la « mission émancipatrice » laïco-chrétienne en Algérie ? Il faut garder le sens de la mesure, Jean-Luc !

La laïcité qui décide comment il faut s'habiller sur la voie publique, qui prétend interpréter le sens que l'on donne à son apparence physique et qui exclut les têtes (et les voiles !) qui dépassent, ce n'est pas la laïcité : c'est l'intolérance et le refus de la différence. Jean-Luc, laisse cela aux Besson, Hortefeux, Gérin et Raoult.

Avec mes salutations amicales et navrées.

Des magasins Ikea perturbés par une grève. (07.02)

Lemonde.fr - 06.02

Plusieurs magasins du groupe d'ameublement Ikea étaient touchés samedi par un mouvement de grève portant sur les salaires. A la mi-journée, le magasin de Thiais (Val-de-Marne) n'avait toujours pas pu ouvrir ses portes, faute de personnel suffisant pour assurer la sécurité des clients. Selon la direction, les magasins de Vélizy (Yvelines), Grenoble et Montpellier étaient perturbés mais ont pu ouvrir au public.

Le magasin de Roissy-Paris-Nord, situé à Gonesse (Val-d'Oise), n'a pu ouvrir qu'avec deux heures de retard samedi matin.

Les trois principaux syndicats d'Ikea (CFDT, FO et CGT) protestent contre les propositions salariales faites par la direction lors des négociations annuelles obligatoires. Elle s'est pour l'instant engagée à consentir une augmentation moyenne de 1,2 % sur la base de hausses individuelles ou au mérite. Mais les syndicats réclament aussi une augmentation collective d'environ 4%. Les syndicats soulignent qu'Ikea France a réalisé en 52 millions d'euros de bénéfice net en 2009, un chiffre qu'a refusé de confirmer la direction.

Le direction explique son refus d'accorder une augmentation de salaires collective à une conjoncture économique difficile dans le secteur de l'ameublement et aux incertitudes économiques pour l'année 2010. L'entreprise précise par ailleurs que tous les salariés ont reçu 1,2 mois de salaire fin 2009 au titre de la participation du personnel aux résultats de l'entreprise.

Copé : Il n'y a pas de fatalité aux délocalisations ! (07.02)

Slate.fr - 07.02

Du lobby vert en action à la nécessité d'accroître l'exploitation, il précise les pistes que le gouvernement devraient suivre pour aboutir à cet objectif : accélérer la régression sociale en cours sur toute la ligne. (Lutte de classe)

Jean-François Copé est député de Seine-et-Marne et président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

Depuis 1997, l'emploi industriel en France a baissé de plus de 10%, avec un net décrochage en 2001. La crise actuelle est loin d'améliorer les choses. L'opinion et les médias accompagnent, avec une colère mêlée de résignation, une litanie de délocalisations et de destructions d'emplois industriels, comme si elle était une inexorable spirale négative. Doit-on en conclure que la France est condamnée à devenir un désert industriel? Quatre raisons me poussent à considérer qu'il n'y a pas de fatalité aux délocalisations et que la France peut avoir un véritable avenir industriel.

1re raison: Nous pouvons créer de nouvelles filières en misant sur des investissements d'avenir. Des secteurs industriels ont certes fondu en France -par exemple, au milieu des années 1970, la sidérurgie employait plus de 200.000 personnes contre environ 20.000 aujourd'hui-, mais d'autres peuvent émerger. C'est tout le défi du «grand emprunt»: l'Etat va investir 35 milliards d'euros dans des secteurs d'avenir pour générer un effet de levier qui créera croissance et nouveaux emplois, notamment industriels. Imaginons seulement le bénéfice que tirerait la

France d'un bon positionnement sur le développement durable, par exemple: le marché des produits et services verts devrait doubler dans le monde d'ici à 2020, passant de 1.370 milliards de dollars par an à 2.740 milliards, créant au passage plus de 20 millions d'emplois nouveaux. Mais la France pourrait aussi tirer son épingle du jeu en renforçant son industrie agroalimentaire ou en devenant leader de la voiture électrique, pour le bénéfice de l'ensemble du secteur automobile français...

2e raison: Les délocalisations se révèlent parfois moins intéressantes qu'elles le paraissent de prime abord pour les entreprises industrielles. Il arrive qu'on assiste à un certain désenchantement parmi les «délocalisateurs» occidentaux: les pays émergents ne sont pas toujours l'eldorado industriel espéré. La productivité y est souvent moins élevée, les coûts et les délais de transports plus importants, la qualité de production parfois hasardeuse et les salaires ont tendance à augmenter. Ainsi, en 1996, le coût de travail en République tchèque était huit fois moins élevé qu'en France; en 2002, il n'était plus que cinq fois moins cher, et cette dynamique s'est poursuivie depuis. Au final, le coût complet après délocalisation peut avoisiner dans certains cas le coût de production en France.

3e raison: l'enjeu environnemental devient un frein aux délocalisations et même un facteur de relocalisation. Les impératifs écologiques poussent au rapprochement du producteur et du consommateur, pour réduire les émissions de CO2 liés au transport et pour assurer une meilleure traçabilité du respect des normes environnementales. Dans cet esprit, les consommateurs davantage sensibilisés à l'écologie choisiront sans doute de plus en plus d'acheter des produits moins polluants. Pour aider à ce changement de comportement, il est nécessaire de mieux intégrer le coût écologique d'un bien dans le prix de vente, notamment grâce à une taxe carbone aux frontières de l'Europe. Les exigences vertes doivent s'appliquer également aux produits importés.

4e raison: le handicap français lié au coût du travail peut être réduit avec de la volonté politique.

Malgré les facteurs évoqués plus haut, le coût du travail en France reste un problème important. Il ne s'agit bien sûr pas de concurrencer la main d'œuvre chinoise, mais de regagner quelques points en compétitivité, ne serait-ce que par rapport à nos voisins européens. En effet, l'érosion du secteur industriel en France s'explique surtout par un déficit structurel de la compétitivité du travail qu'il va falloir combler. Là encore, il n'y a pas de fatalité. L'Allemagne, qui a perdu proportionnellement plus d'emplois industriels que la France entre 1998 et 2006, a su inverser la tendance au prix d'un effort massif sur son coût du travail.

Pour baisser le coût du travail, il y a trois axes de travail.

Première piste: augmenter la productivité. Celle-ci est déjà très élevée en France, mais il faut continuer d'innover ou d'améliorer les conditions de travail pour progresser encore. Deuxième piste: alléger les charges qui pèsent sur le travail. La réforme de la taxe professionnelle va dans ce sens, tout comme les exonérations et allègements de charges sociales financés par l'Etat. Mais avec déjà plus de 30 milliards d'allègement de charges par an, on ne peut plus aller beaucoup plus loin! Le cœur du débat doit donc porter désormais sur notre protection sociale et particulièrement sur son financement: notre système de sécurité sociale est pour l'instant financé par des cotisations portant principalement sur le travail et en partie sur le capital. Faut-il transférer davantage le poids de ce financement vers le capital ou la consommation? Pour la taxation du capital, les marges de manœuvre sont limitées: les capitaux peuvent franchir les frontières encore plus facilement que les usines et la France a déjà un taux d'imposition de plus de 40% du capital, 20 points supérieur à celui de l'Allemagne.

Faire porter le financement de la sécurité sociale sur la consommation plutôt que sur le travail revient à instaurer une TVA sociale, comme cela a été appliqué en Allemagne. Outre-Rhin, la TVA est passée en 2007 de 16% à 19%: deux points de hausse ont été alloués à la réduction des déficits et l'autre point à une baisse des cotisations des salariés et des employeurs. Cela a permis à l'industrie allemande d'améliorer sa compétitivité et de gagner de nombreuses parts de marché à l'international, notamment aux dépens de la France. Opérer un tel transfert n'est pas sans danger dans notre pays, où la croissance est largement portée par la consommation. D'autant plus que cela éroderait le pouvoir d'achat des Français, à commencer par celui des retraités.

Troisième piste: augmenter la durée du temps de travail sans augmenter autant les salaires, au moins à court terme. Les Français sont-ils prêts à travailler plus pour gagner autant? C'est le «deal» qu'acceptent parfois les syndicats de certaines entreprises en échange de la promesse d'éviter une délocalisation. Les salariés sont sommés de se prononcer, «le couteau sous la gorge». Cela relève alors du chantage à l'emploi, ce qui n'est pas très sain pour notre démocratie sociale. Cette question est un tabou considérable dans le débat politique et économique français. Je considère pourtant qu'il faudrait poser cette question à tous les salariés français, dans le cadre d'un grand débat national, en leur proposant des contreparties fortes, par exemple la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle qui leur garantirait une employabilité tout au long de la vie. Aucune de ces pistes n'est un chemin facile. Mais il va falloir les explorer avec les Français et les partenaires sociaux avant de trancher, sous peine de condamner l'emploi industriel et notre système de protection sociale. Nous devons faire les choix courageux qui nous permettront d'inverser la tendance du déclin industriel français. L'exemple de l'Allemagne montre qu'un effort sur quelques années peut porter en germe des gains à moyen terme. Ce débat sera un rendez-vous de vérité au cœur de la campagne présidentielle de 2012.

Roland Cayrol : " Il y a un pilote, Sarkozy, clairement identifié. Mais a-t-il un cap ?" (07.02)

Le Monde - 06.02

Fondateur de l'institut CSA, directeur du Centre d'études et d'analyses (Cetan), Roland Cayrol est directeur de recherche associé au Centre

de recherches politiques de Sciences Po. Il commente les résultats du baromètre TNS-Sofres/Logica - réalisé du 29 janvier au 1er février auprès de 1 000 personnes -, publiés samedi 6 février dans Le Figaro Magazine. La cote de confiance du président y atteint 31 %, soit son plus bas niveau depuis mai 2007.

La cote de confiance de Nicolas Sarkozy est au plus bas. Ce désaveu est-il conjoncturel ou structurel ?

On ne saura que plus tard si ce résultat était ou non annonciateur de catastrophes électorales. Ce qui est sûr, c'est qu'il pose problème. Quand on veut réformer un pays, ce n'est pas forcément excellent de n'avoir le soutien actif que de son propre cœur de cible politique, l'électorat UMP, ainsi que des inactifs et des retraités. Pour changer un pays, le mettre en mouvement, il convient que les catégories les plus actives soutiennent l'action gouvernementale.

Quelle est la principale raison de cette perte de confiance ?

Lors des présidences de François Mitterrand puis de Jacques Chirac, les Français se demandaient s'il y avait un pilote dans l'avion. Ce trouble n'existe plus. Il y a un pilote, qui est clairement identifié. Mais les questions deviennent bien plus angoissantes : le pilote sait-il où il va ? A-t-il un cap ?

Le président s'est pourtant efforcé, le 25 janvier à la télévision, de faire la pédagogie des réformes...

Il y a un malentendu. Je ne sais pas si le président ne comprend pas l'attente de l'opinion ou s'il a décidé de ne pas la satisfaire pour le moment. Mais il s'est contenté d'expliquer chacune des réformes, sans faire de lien entre elles. Son idée est peut-être que la cohérence se dégagera d'elle-même, au fur et à mesure que l'on verra quels sont les outils qui fonctionnent.

De quel fusible dispose un hyperprésident ?

Il ne veut pas de fusible. Ce mode de gestion, qu'il a choisi, l'oblige à être sans arrêt en première ligne et à s'en tirer tout seul. Avec un premier ministre qui engrange tranquillement en popularité tout ce qu'il perd lui-même.

Quelles sont ses possibilités de rebond ?

Il faut que Nicolas Sarkozy s'habitue à gouverner avec une minorité de l'opinion. Cela va probablement durer. Le seul avantage qu'il a est que, si on demande aux gens si l'opposition ferait mieux à sa place, la réponse est clairement non.

Les régionales traduiront-elles encore une forme de cohabitation ?

Les Français, qui avaient apprécié la cohabitation au sommet, recherchent cette complémentarité nation-territoires, qui instaure une sorte de contre-pouvoir dans les institutions de proximité. C'est pour cette raison que l'expression de "bouclier social" utilisée par la gauche dans la campagne des régionales marche assez bien dans l'opinion.

Comment les Français expriment-ils leur mécontentement ?

On observe une protestation tristounette, un climat d'attente résignée. Il n'y a pas de croyance dans les acteurs de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. Tout indique que l'on n'est pas dans une période de mobilisation sociale.

L'opinion a déjà intériorisé la nécessité de réformes qui ne lui font pas plaisir. Ainsi celle des retraites semble-t-elle faire l'objet d'un consensus social mou : on sait bien que nos acquis vont être rognés un peu plus, et que cela va être encore plus dur pour les générations suivantes. D'où ce climat de morosité, cette ambiance très grise.

L'impopularité du président favorise-t-elle l'opposition ou l'abstention ?

Les deux. La nature politique a horreur du vide. Il se produit mécaniquement un retour du Parti socialiste, facilité par le fait que les disputes au sommet paraissent s'être calmées. Mais la tentation de l'abstention revient elle aussi de manière très forte. Notamment dans les catégories les plus jeunes et les plus populaires.

Quel impact cela peut-il avoir sur la poursuite des réformes ?

On ne change en profondeur la société qu'avec son consentement nettement majoritaire. Et non lorsqu'on est en permanence en butte à l'hostilité, ou simplement aux doutes, de deux tiers des Français. Un pouvoir qui ne dit pas où il va et qui ne fournit pas les résultats escomptés n'est pas bien placé pour engager le dialogue indispensable.

Les salariés de Pier Import toujours mobilisés. (07.02)

Reuters - 06.02

Des salariés de Pier Import, qui ont séquestré deux dirigeants pendant une nuit cette semaine, ont manifesté samedi pour réclamer de meilleures indemnités de licenciement, apprend-on de source syndicale.

Selon la CGT, des rassemblements ont eu lieu à Romans-sur-Isère (Drôme), Bordeaux-Lac (Gironde) et Pontault-Combault (Seine-et-Marne) devant les magasins La Foir'Fouille, une marque détenue par le même actionnaire que Pier Import, Claude Ben Behe.

Les manifestants demandent un entretien à ce dernier, après un rendez-vous manqué mercredi.

Des dizaines de salariés de Pier Import avaient retenu la P-DG Sonia Ben Behe, nièce de l'actionnaire, et le directeur général Gérard Démaret toute la nuit de lundi à mardi au siège de l'entreprise à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

Le groupe de meubles et de décoration a été placé en redressement judiciaire en septembre dernier, ce qui entraîne la fermeture de 25 magasins et 140 licenciements.

Les salariés réclament un demi-mois de salaire par année d'ancienneté.

"Là on nous propose le minimum : un salarié qui travaille 35 heures depuis cinq ans va toucher 1.000 euros", a déclaré à Reuters Jésabelle Rocher, directrice du magasin Pier Import de Niort (Deux-Sèvres) qui doit fermer, selon elle, vers le 20 février.

"On a montré notre bonne foi en relâchant les deux dirigeants mais l'actionnaire ne s'est pas présenté mercredi", a ajouté l'employée, qui est allée manifester samedi devant un magasin La Foir'Fouille de Bordeaux.

Selon une participante, Nafissatou Ménard, une quarantaine de personnes se sont rassemblées devant un magasin de la même enseigne à Pontault-Combault, où elles ont empêché les clients d'entrer.

La séquestration des deux dirigeants de Pier Import a été dénoncée par le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, pour qui "il ne peut pas y avoir de vraie négociation quand il y a de la violence".

Avec la crise, les séquestrations de dirigeants d'entreprise se sont multipliées en France.

Près de 50 000 précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche. (09.02)

Lemonde.fr - 08.02

L'enseignement supérieur et la recherche publics font travailler 45 000 à 50 000 précaires, soit environ 20 % des effectifs, et la précarité est plus forte pour les femmes, dans les universités et dans les sciences humaines et sociales (SHS), selon une enquête rendue publique lundi et disponible sur Internet. Lire la suite l'article

Cette enquête, lancée par une intersyndicale regroupant 19 organisations, s'appuie sur des recherches statistiques et surtout un questionnaire détaillé mis en ligne en octobre auquel ont répondu de façon anonyme 4 409 personnes précaires. Au CNRS, entre 2006 et 2008, le nombre de permanents a baissé de 1,5 % et celui de non-permanents a augmenté de 17,2 %, a précisé lors du colloque de présentation de l'enquête Charles-Antoine Arnaud, chercheur statisticien en géographie au CNRS.

Derrière l'hétérogénéité des situations de ces précaires qui peuvent être des chargés de cours vacataires ou contractuels, des doctorants, des docteurs sans poste ou des personnels non enseignants (dits Ita et Biatoss), il y a des points communs, a expliqué Isabelle Clair, chargée de recherche en sociologie au CNRS : 'Une rémunération basse et irrégulière, déconnectée des diplômés et de l'expérience'. A titre d'exemple, en 2009, plus d'un quart des répondants non enseignants gagnait moins de 1 250 euros par mois, a détaillé la chercheuse.

Selon l'enquête, les répondants réclament 'un droit du travail au moins aussi protecteur que dans le privé' (ils n'ont par exemple pas de prime de précarité à la rupture d'un contrat précaire, contrairement aux CDD du privé) et en même temps, pour 70 % d'entre eux, 'un plan de titularisation'. Selon le ministère de l'enseignement supérieur, les 'non-titulaires' sont actuellement 23 500 dans les universités.

Une vingtaine de lycées du 93 en grève. (10.02)

Lexpress.fr - 09.02

Alors que les enseignants du lycée Chérioux à Vitry exercent leur droit de retrait depuis quatre jours, d'autres établissements leur emboîtent le pas et cessent le travail pour dénoncer les suppressions de postes.

Une vingtaine d'établissements du secondaire étaient en grève en Seine-Saint-Denis pour protester contre la politique du gouvernement en matière d'éducation au lendemain de violences dans deux collèges du département.

Selon l'inspecteur d'académie Daniel Auverlot et selon le Snes, une vingtaine d'établissements étaient en grève mardi sur un total de 184. Pour la CGT, il y avait une trentaine d'établissement grévistes.

Les grévistes protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail, la réforme du lycée et la suppression de postes. Ils devaient manifester à 14 heures devant la mairie de Saint-Denis. En outre, un appel à la grève a été lancé pour jeudi dans toute l'académie de Créteil.

Chatel reçoit les profs de Vitry

Les enseignants de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) qui ont cessé les cours, mercredi après l'agression d'un élève, ont été reçus ce mardi par le ministre de l'Education nationale. Luc Chatel les a invité, devant la presse, à "reprendre le travail.

Les professeurs du lycée Adolphe-Chérioux qui ont manifesté avec des dizaines d'élèves réclament le doublement du nombre de surveillants (11 pour 1500 élèves) et jugent insuffisantes les propositions jusque-là faites par le rectorat.

Luc Chatel, qui avait initialement prévu de ne pas recevoir en personne la délégation, a estimé devant la presse que les mesures proposées (trois surveillants supplémentaires, six médiateurs) constituaient un "effort exceptionnel" et que la présence de 30 surveillants supplémentaires "n'aurait pas évité l'agression".

Armand-Trousseau et l'Hôtel-Dieu se mobilisent contre le plan de restructuration de l'AP-HP. (10.02)

LeMonde.fr - 09.02

Après l'émoi, la mobilisation. Opposés au départ d'une partie de leur activité vers d'autres établissements dans le cadre de la restructuration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), les responsables médicaux d'Armand-Trousseau et de l'Hôtel-Dieu, deux établissements particulièrement visés, passent à l'action.

Les médecins de Trousseau, haut lieu de la pédiatrie de l'est parisien, viennent de lancer un blog et une pétition pour continuer à défendre leur projet, baptisé "Nouveau Trousseau". Il a pourtant été rejeté, mi-janvier, en conseil exécutif, où siègent représentants de la direction et du corps médical et où se prépare le plan stratégique 2010-2014 de l'AP-HP. L'instance a préféré le démantèlement, même si l'hôpital proposait une restructuration, avec mutualisation des lits des divers services et réduction du nombre de bâtiments.

L'idée d'un transfert des spécialités de Trousseau à Robert-Debré et Necker, les deux autres hôpitaux pédiatriques de référence, est pour l'instant retenue. A Necker, un nouveau pôle mère-enfant est même en cours de construction. Une visite de Roselyne Bachelot y est d'ailleurs programmée, mercredi 10 février, la ministre de la santé devant y faire le point sur les chantiers massifs du plan de modernisation Hôpital 2012.

Estimant que la transformation de Trousseau en un hôpital pédiatrique de proximité constituerait une dégradation de l'offre de soins, ses médecins devaient se réunir, mardi 9 février, pour préparer une journée de mobilisation, avec personnels, artistes, patients, riverains... "Nous devons agir avant les élections régionales, parce qu'après, ce sera râpé", explique Daniel Annequin, le porte-parole du collectif Nouveau Trousseau.

Déjà, les têtes de liste des Verts Cécile Duflot et de l'UMP Valérie Pécresse défilent au chevet de l'hôpital. Tout comme Jean-Paul Huchon (PS), qui a dénoncé des transferts dictés par "des motivations purement comptables".

Les messages du ministère de la santé et de la direction de l'AP-HP rappellent que rien ne sera tranché avant juin. C'est-à-dire après la concertation préalable de tous les acteurs. Mais l'information ne rassure pas. "Je veux que l'on me prouve que l'orientation retenue va permettre de gagner en efficience", réagit, "désespéré", le Pr Noël Garabédian, président du comité médical consultatif. Il doute de la capacité des autres sites à accueillir tous les cas difficiles de l'est parisien.

A l'Hôtel-Dieu, qui pourrait aussi perdre une bonne partie de ses activités, les interrogations sur le sort des malades sont identiques. "Une analyse de flux a-t-elle été faite ?", demande le Pr Jean-Louis Pourriat, chef des urgences, inquiet notamment pour les SDF qui ne pourront

plus y être hospitalisés. Vendredi 5 février, il a lancé avec la maire PS du 4e arrondissement, dont il est adjoint, une pétition contre le "dépeçage" du plus vieil hôpital de Paris.

La restructuration et la question de l'emploi à l'AP-HP ne cessent d'inquiéter. Lundi 8 février, le Conseil de Paris a unanimement dénoncé les suppressions massives de postes envisagées, et a souhaité la mise en place d'un autre projet pour l'Hôtel-Dieu. Une pétition, lancée par le Mouvement de défense de l'hôpital public en 2009, trouve, elle, un second souffle. Elle a reçu la semaine passée 80 000 signatures, et en serait à un total de 277 000.

S'il s'oppose fortement aux suppressions de postes non médicalement justifiées, le Pr Pierre Coriat, président de la Commission médicale d'établissement, le parlement de tous les médecins de l'AP-HP, rappelle que la restructuration est indispensable, même si certaines décisions sont douloureuses. "Il faut dégager des priorités d'investissements, et procéder à des regroupements", résume-t-il.

De fait, l'institution doit retrouver l'équilibre budgétaire en 2012. Les capacités d'investissements sont limitées, et de nombreux sites sont vétustes, comme Trousseau et l'Hôtel-Dieu. Le Nouveau Trousseau coûterait 100 millions d'euros, alors que seuls 450 millions sont prévus chaque année pour les 37 hôpitaux. Aussi chaque établissement fait-il ses comptes.

L'hôpital parisien vit au rythme des recompositions 2009. Ouverture de la maternité de Bicêtre, fermeture du site de l'hôpital Broussais, transfert de l'hématologie pédiatrique de Saint-Louis à Robert-Debré.

2010. Fermeture de Saint-Vincent-de-Paul, transfert de la chirurgie digestive de l'Hôtel-Dieu à Cochin.

Entre 2011 et 2013. Ouverture des nouveaux bâtiments Buca à Tenon et Laennec à Necker.

Plan 2010-2014. Sont en discussion le transfert des spécialités pédiatriques de Trousseau, le regroupement des services d'hospitalisation de Cochin et de l'Hôtel-Dieu et la création d'un nouveau site commun pour Bichat et Beaujon à l'horizon 2020.

Appel à la grève après l'échec des négociations chez Ikea. (12.02)

Reuters - 11.02

Les syndicats d'Ikea France appellent les 9.000 salariés du groupe à une grève immédiate après l'échec des négociations avec la direction, apprend-on de source syndicale.

Parallèlement, l'intersyndicale a décidé d'occuper à nouveau le siège social de Plaisir (Yvelines), qui avait été investi par des salariés entre lundi et mercredi soir.

"Nous appelons surtout à une grève générale dans tous les magasins samedi", a dit à Reuters Marylène Laure-Douilly, déléguée CGT.

Des débrayages d'environ une heure ont touché dès jeudi soir les magasins de Plaisir, Vélizy, Vitrolles, Toulon, Grenoble et Nantes.

Les syndicats FO, CGT et CFTD se sont déclarés déçus par les propositions d'augmentation de salaire formulées dans la journée par la direction du géant suédois de l'ameublement en France.

La direction a proposé lors des discussions dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2% d'évolution de la masse salariale, dont 1% d'augmentation collective.

Or, les organisations syndicales réclament des hausses de salaire collectives de 4% au groupe suédois, qui a fait selon eux 52 millions d'euros de bénéfices en 2009.

"On est pas contents du tout. De plus, la direction est partie vers 16h30 alors qu'il n'y avait pas de délai pour les discussions", a dit Marie Laure-Douilly.

La chaîne d'ameublement emploie 9.000 salariés dans 26 magasins en France.

Poursuite de la grève chez Ikea. (14.02)

AP - 13.02

La grève à l'appel de trois syndicats d'IKEA a touché samedi 23 des 26 magasins de l'enseigne suédoise de meubles, selon la direction et les syndicats. Parmi eux, seul un magasin, celui de Franconville (Val-d'Oise), n'a pas ouvert.

Après une semaine de bras de fer avec la direction, les principaux syndicats d'IKEA (CGT, FO et CFDT) appelaient samedi les quelques 9.000 salariés de l'enseigne à une nouvelle grève "massive" pour exiger 4% de hausse salariale pour tous.

La direction faisait état de 510 grévistes au plus fort du mouvement sur 5.500 personnes planifiées, selon Pierre Deyries, directeur de la communication du géant suédois en France. En revanche, les syndicats recensaient 900 à 1.000 grévistes sur 2.400 personnes planifiées, selon un décompte intersyndical à 16h, a précisé Marylène Laure, déléguée syndicale centrale CGT à l'Associated Press.

Les dépôts centraux, IKEA Distribution France, devraient se mettre en grève la semaine prochaine, a-t-elle ajouté. De leur côté, les trois délégués syndicaux, qui occupaient un local syndical du siège d'Ikea à Plaisir (Yvelines), sont partis tard vendredi soir.

Les syndicats avaient appelé à cesser le travail dès jeudi soir, selon FO, après une réunion avec la direction qui n'a pas permis d'aboutir à un accord sur les salaires. Cette réunion faisait suite à l'occupation du siège à Plaisir depuis trois jours par une dizaine de délégués syndicaux.

Le mouvement pourrait se prolonger au-delà de samedi si aucun terrain d'entente n'est trouvé. "Pour nous, c'est une grève reconductible", avait expliqué vendredi Sébastien Heim, délégué syndical FO à l'AP.

Une grève avait déjà touché à des degrés divers six magasins du groupe sur 26, samedi dernier, jour de forte affluence, selon les syndicats. Ces derniers exigent 4% de hausse des salaires pour tous, de source syndicale. La direction a proposé une hausse de 1% collective, plus 1% individuel.

Parisot: "il faut changer l'âge légal de départ à la retraite". (14.02)

AP - 13.02

A la veille du sommet social à l'Élysée, Laurence Parisot avance ses pions. La présidente du MEDEF estime, dans une interview au "Journal du Dimanche", que la réforme des retraites en préparation "ne doit pas être un bricolage" et propose de relever l'âge légal de départ à la retraite, plutôt que d'augmenter les cotisations.

La patronne des patrons confirme par ailleurs sa candidature "plus que jamais" à sa propre succession à la tête du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) lors des élections prévues dans cinq mois.

Sur le dossier des retraites, Mme Parisot préconise d'abroger la retraite à 60 ans, actuel âge légal. "Il faut changer l'âge légal de départ à la retraite", soutient-elle. "L'espérance de vie approche les 100 ans, comment imaginer trente ou quarante ans sans travailler, et les financer en restant inactif? Relevons l'âge légal, cela entraînera une hausse du taux d'activité des seniors, comme tout le monde souhaite."

Laurence Parisot, pour qui "cette réforme ne doit pas être un bricolage", se montre hostile à la proposition du Premier ministre François Fillon de relever les cotisations retraite. "Augmenter les cotisations retraite, non", tranche-t-elle.

Dans le débat sur l'avenir du régime de retraite en France, la présidente du MEDEF souhaite "le maintien du régime par répartition mais complété par un système de retraite par capitalisation".

Alors que la négociation sur la pénibilité au travail dure depuis trois ans et demi sans aboutir, Mme Parisot estime que "l'enjeu est de soutenir un principe juste sans recréer l'injustice des régimes spéciaux". Elle est d'accord "pour tenir compte des situations les plus pénibles", mais y met une condition: "les évaluer sur des critères individuels et objectifs".

Sur la question des chômeurs en fin de droits, Mme Parisot ne considère pas comme une "priorité" l'idée d'aides d'urgence financées par l'UNEDIC et l'Etat. Elle souhaite plutôt "réfléchir à des formations spécifiques" pour cette catégorie de chômeurs et propose de simplifier et d'étendre "l'exonération des charges sociales pour toute embauche d'un chômeur en fin de droits".

Enfin, la présidente du MEDEF se dit défavorable au projet du président Nicolas Sarkozy de créer une cinquième branche de la Sécurité sociale pour prendre en charge la dépendance des personnes âgées. "Il ne serait pas raisonnable de créer une nouvelle branche qui creuse le déficit de la Sécurité sociale", estime-t-elle. "On a vu les limites des systèmes publics dans la gestion des risques santé. (...) La solidarité nationale doit prendre en charge les plus démunis et les plus gravement dépendants. Au-delà, les pistes de l'assurance privée sont à étudier."

Par la voix de Parisot, le patronat déclare la guerre à la classe ouvrière. (14.02)

AP - 13.02

La présidente du MEDEF estime, dans une interview au Journal du Dimanche, que la réforme des retraites en préparation "ne doit pas être un bricolage" et propose de relever l'âge légal de départ à la retraite, plutôt que d'augmenter les cotisations.

Mme Parisot préconise d'abroger la retraite à 60 ans, actuel âge légal. "Il faut changer l'âge légal de départ à la retraite", soutient-elle. "L'espérance de vie approche les 100 ans, comment imaginer trente ou quarante ans sans travailler, et les financer en restant inactif ? Relevons l'âge légal, cela entraînera une hausse du taux d'activité des seniors, comme tout le monde souhaite."

Dans le débat sur l'avenir du régime de retraite en France, la présidente du MEDEF souhaite "le maintien du régime par répartition mais complété par un système de retraite par capitalisation".

Sur la question des chômeurs en fin de droits, Mme Parisot ne considère pas comme une "priorité" l'idée d'aides d'urgence financées par l'UNEDIC et l'Etat. Elle souhaite plutôt "réfléchir à des formations spécifiques" pour cette catégorie de chômeurs et propose de simplifier et d'étendre "l'exonération des charges sociales pour toute embauche d'un chômeur en fin de droits".

Enfin, la présidente du MEDEF se dit défavorable au projet du président Nicolas Sarkozy de créer une cinquième branche de la Sécurité sociale pour prendre en charge la dépendance des personnes âgées. "Il ne serait pas raisonnable de créer une nouvelle branche qui creuse le déficit de la Sécurité sociale", estime-t-elle. "On a vu les limites des systèmes publics dans la gestion des risques santé. (...) La solidarité nationale doit prendre en charge les plus démunis et les plus gravement dépendants. Au-delà, les pistes de l'assurance privée sont à étudier."

(source : AP 13.02)

Commentaire.

Tout le monde ne vit pas jusqu'à 100 ans, tout le monde n'y arrive pas par le même chemin, tout le monde n'y arrive pas dans le même état de santé ou plutôt de délabrement.

Pourquoi après avoir consacré 40 ans de sa vie au travail ne pourrions-nous pas consacrer 40 ans de notre vie à en profiter enfin, à faire autre chose qui n'est pas forcément inutile pour la société ?

Devrions-nous vivre que pour travailler, jusqu'à en crever, car c'est bien de cela dont il s'agit dans la bouche de Parisot.

En lisant ses propositions nous pourrions presque nous passer de les commenter tellement elles sont claires, cyniques, abjectes. Cependant il faut signaler quelque chose qui risque de passer inaperçu aux yeux de certains militants : c'est l'acharnement du patronat à ne rien céder aux travailleurs, même pas une miette ou alors à contrecœur contraint et forcé, on sent à quel point ils nous haïssent et nous considèrent comme des moins que rien, nous sommes franchement du bétail pour eux, de la merde, et ils nous le font sentir, une source de profit exclusivement, dès que nous faisons valoir nos besoins, que nous nous transformons en source de dépense, le patronat estime que nous outrepassons nos droits, que nous exigeons l'impossible, vivre en revendiquant un minimum de dignité est encore trop, nous devrions les remercier de nous fournir un travail et de nous donner ainsi l'occasion d'assurer notre propre survie, cela revient à admettre qu'au bout du compte nous n'avons aucun droit dans cette société, c'est la dictature du capital qui s'applique et qui s'appliquera aussi longtemps que le prolétariat n'aura pas pris le pouvoir.

Comme le cynisme de Parisot est sans limite, elle va jusqu'à rejeter toute forme d'aides aux chômeurs en fin de droit.

Entre nous, cela ne peut que concourir à radicaliser la conscience politique des masses qui comprennent de plus en plus chaque jour que le gouvernement à éviter l'effondrement du système capitaliste en mettant à la disposition des banquiers et des industriels des centaines de milliards d'euros, tandis que des millions de travailleurs devraient accepter de vivre dans la précarité et la pauvreté...

Le comble du cynisme est atteint quand elle rejette l'idée du financement collectif de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, elles auraient dépassé l'âge et l'état "au-delà" desquels l'Etat et la société ne pourraient plus rien pour elles, qu'elles crèvent dans la solitude ou l'indifférence générale ou qu'elles couvrent elles-mêmes leurs propres besoins en recourant à des assurances privées si elles en ont les moyens, le patronat les considère comme des rebuts de la société qui coûtent plus qu'elles ne rapportent, il faut donc faire en sorte de pouvoir en éliminer le plus grand nombre, discrètement si possible.

Un Etat, une société, qui ne sont plus en mesure d'assurer une vie digne à chacun doivent disparaître, c'est une question de salut public. Avec la crise, c'est le visage hideux de l'Etat et de la société capitaliste qui apparaît au grand jour, le masque de la démocratie qui a servi pendant si longtemps à camoufler la dictature du capital est en train de tomber, il ne reste que son côté impitoyable qui tient en une seule formule : le profit à n'importe quel prix.

A cette déclaration de guerre contre la classe ouvrière, une seule réponse valable : la mobilisation générale des militants des syndicats et des

partis, des travailleurs, contre le patronat et le gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner pour imposer le retour aux conditions de retraite antérieures à 1993, au minimum, dans la perspective d'en finir à la fois avec le capitalisme et les institutions de la Ve République qui sont les obstacles à abattre pour pouvoir satisfaire l'ensemble de nos revendications et en finir avec cette société basée sur le profit.

On vient d'apprendre que selon un sondage IFOP réalisé les 11 et 12 février pour Dimanche Ouest-France, 59% des Français se disent défavorables à un recul de l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans. Une majorité serait contre :

1- le recours à des fonds de pension en complément au régime par répartition (50 contre 48% au lieu de 57% en mars 2008, preuve que les travailleurs sont capables de tirer les leçons de la crise)

2- l'idée d'allonger la durée de cotisation (55%)

3- une augmentation des cotisations sociales (73%)

(source : AP 13.02)

M. Palier : "Toucher aux retraites est aussi difficile en France qu'en Europe". (14.02)

Le Monde - 13.02

Les retraites sont au coeur de l'agenda social 2010, que Nicolas Sarkozy soumet, lundi 15 février à l'Élysée, aux partenaires sociaux. Il y sera question de la méthode et du calendrier de discussion d'une réforme jugée urgente compte tenu des déficits du système. Bruno Palier en présente les enjeux. Chercheur CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po, spécialiste de la Sécurité sociale, M. Palier a écrit, notamment, La Réforme des retraites (PUF), dont une version réactualisée doit sortir en mars.

José Luis Rodriguez Zapatero veut repousser l'âge légal de départ à la retraite, Silvio Berlusconi en parle aussi, François Fillon y songe. Est-ce un effet de la crise ?

La récession a, bien sûr, aggravé la situation financière des régimes de retraite : le chômage et le ralentissement de la croissance en réduisent les ressources. Mais les déséquilibres des régimes de retraite européens ne sont pas seulement conjoncturels. Ils sont aussi liés à la démographie, au vieillissement des populations, et à l'état des marchés du travail dans chaque pays.

En France, l'assurance-vieillesse devrait afficher plus 10 milliards d'euros de déficit en 2010. Une partie de ce "trou" s'explique par la crise. L'autre, par les conséquences de la réforme Fillon de 2003. Au lieu de retarder l'âge moyen de départ en retraite, elle l'a avancé d'environ une année, selon la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), en ouvrant une possibilité de départ anticipé pour les carrières longues.

Beaucoup d'États européens ont réformé leurs systèmes de retraite. Pourquoi est-ce si difficile en France ?

Toucher aux retraites est aussi difficile en Europe qu'en France. Les réformes n'y ont pas été plus faciles. En 1995, le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a dû quitter le pouvoir sur cette question. Deux ans plus tard, son homologue allemand Helmut Kohl a en partie perdu les élections (législatives) de 1997 sur son projet de réforme.

Toucher aux retraites n'est jamais facile. Mais les pays qui ont mené à bien une ou plusieurs réformes importantes ont pris le temps de négocier (quatorze ans en Suède pour la réforme de 1998). Ils ont proposé des compensations pour les perdants potentiels, notamment les personnes ayant des carrières atypiques (principalement des femmes et les personnes les moins qualifiées). Et ils ont clairement posé la question de la solidarité entre les générations qui appelle un effort des plus jeunes retraités, relativement aisés.

Le recul de l'âge de la retraite est-il incontournable ?

L'âge légal de départ à la retraite est quasiment partout fixé à 65 ans en Europe. Certains pays ont décidé de le repousser à 67 ans : l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne. Quant à la Grande-Bretagne, elle prévoit de passer à 68 ans d'ici à 2046. A cet égard, la France fait figure d'exception.

Faut-il absolument s'attaquer au symbole de la retraite à 60 ans ?

Pour ne pas toucher à la retraite à 60 ans, c'est-à-dire à l'âge légal auquel tout individu peut partir, que sa carrière soit ou non complète, les gouvernements français ont joué sur un autre paramètre : la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension complète (41 annuités en 2010). Sur ce point, la France se rapproche des autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cette solution a le mérite d'ajuster les conditions d'accès à la retraite aux profils de carrière différents des individus : les personnes diplômées commencent et partent plus tard, l'inverse étant vrai pour les moins diplômés. Mais elle pénalise aussi les classes populaires, les personnes pas ou peu qualifiées, dont l'espérance de vie en France est inférieure de sept ans à celle des cadres et dont les carrières sont marquées du sceau de la précarité. Allonger la durée de cotisation sans contrepartie, c'est amplifier à la retraite les difficultés rencontrées sur le marché du travail.

La France a déjà fait deux réformes. Pourquoi faut-il y revenir ?

Le gouvernement met en avant les difficultés persistantes de financement de notre système. Il les explique, entre autres, par la stagnation de la population active d'un côté et l'augmentation du nombre et de l'espérance de vie des retraités de l'autre.

Mais la France a surtout un problème de chômage et d'inactivité : ses habitants ont une des espérances de vie les plus longues de l'Union européenne et la durée d'activité professionnelle la plus courte. La solution au problème du financement des retraites passe d'abord par une réduction du chômage et par une augmentation des taux d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors.

L'exemple de la Finlande l'atteste : en aménageant les conditions de travail et en valorisant les compétences de ses seniors, elle a fait reculer en dix ans l'âge effectif de départ à la retraite de 59 à 62,5 ans.

Pourquoi les syndicats de salariés s'opposent-ils à l'allongement de la durée du travail ?

Les syndicats observent qu'en France les salariés ne peuvent pas travailler plus longtemps compte tenu de ce que sont les pratiques des entreprises. Allonger la durée de cotisation dans un tel contexte est une façon déguisée de baisser les pensions. L'âge moyen d'entrée dans la vie active est de 22 ans actuellement contre 20 ans pour la génération née en 1950, alors que l'on quitte le marché du travail toujours plus tôt (58,5 ans pour les hommes, 59 ans pour les femmes.) Il risque de manquer une ou plusieurs années de cotisation pour faire une carrière complète, ce qui entraîne une décote (- 5 % par année manquante pour les personnes nées après 1952).

Les syndicats représentent les salariés, or, ceux-ci sont majoritairement hostiles au report de l'âge du départ à la retraite. La question est bien de savoir pourquoi plus des deux tiers des salariés, selon les sondages publiés récemment, ne souhaitent pas travailler plus longtemps. Une enquête de la CNAV, menée en 2008, montre que ceux qui désirent partir plus tôt souffrent de mauvaises conditions de travail, de manque de reconnaissance, voire d'une "chasse aux seniors".

Le rapprochement des règles public-privé est-il légitime ?

Longtemps, on a justifié des règles différentes par le fait que les salariés du public étaient moins payés que ceux du privé. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Mais si l'on souhaite remettre en question les privilèges, alors parlons de tous les privilèges : des retraites chapeaux phénoménales comme celle d'Henri Proglio à Veolia, des inégalités hommes-femmes, du fait que les jeunes retraités actuels ne sont quasiment pas touchés par les réformes en cours et à venir alors qu'ils représentent la génération la plus riche, ou du développement injuste de la capitalisation.

A quoi pensez-vous ?

Pour inciter les Français à épargner pour leurs retraites, les sommes versées dans les plans d'épargne retraite (populaire et collectif) PERP et Perco sont déductibles du revenu imposable, à concurrence d'un plafond de plus de 26 000 euros sur l'année en 2010. Ces aides ne bénéficient en France qu'à ceux qui payent des impôts, soit, à peu près, la moitié la plus riche des ménages, alors qu'en Allemagne les aides de l'Etat abondent les placements des plus modestes.

L'argent public français aide les plus aisés à maintenir leur niveau de revenus à la retraite, et l'on annonce aux autres la baisse à venir de leurs pensions sans qu'ils puissent vraiment travailler plus ou épargner.

Dreux : Philips annonce la fermeture de son usine et la suppression de 212 emplois. (15.02)

AP - 14.02

La direction de l'usine Philips de Dreux (Eure-et-Loir) a écrit aux salariés pour leur demander de ne pas se présenter lundi matin à leur poste de travail après sa décision de fermer définitivement le site et d'en supprimer les 212 emplois, mais les syndicats ont appelé le personnel à se rendre sur place dès la prise de service et entendent engager des recours contre cette fermeture.

Dans un communiqué de presse publié samedi soir, la direction locale du groupe européen d'électronique et d'électroménager Philips annonce l'arrêt définitif de la production de téléviseurs à écran plat LCD avec effet immédiat, conformément au projet présenté aux partenaires sociaux en comité d'entreprise.

Après quatre mois de procédure d'information et consultation des représentants du personnel, Philips a donc décidé de fermer l'usine de Dreux en raison d'"importantes pertes" de son activité téléviseurs depuis 2007, le site "ayant perdu environ 20 millions d'euros sur l'année 2009". "L'activité d'assemblage de téléviseurs de Philips Dreux s'est arrêtée le 12 février 2010. L'arrêt de cette activité entraînera la suppression de 212 emplois", annonce la direction locale.

Pour le groupe d'électroménager, la procédure de consultation du comité d'entreprise (CE) s'est "clôturée" mercredi avec la "dernière réunion" consacrée au projet de fermeture du site et de suppression de 212 postes et au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Mais, pour les syndicats, la consultation du CE n'est pas achevée puisque les représentants des salariés, lors de la réunion, ont refusé à l'unanimité de rendre un avis sur ce PSE, un avis (favorable ou défavorable) qui est obligatoire pour clore la procédure, a-t-on appris de source syndicale.

La CGT estime donc que la décision de fermer l'usine de Dreux est "illicite" et annonce que les avocats du CE et des syndicats vont être saisis pour étudier les voies de recours, a fait savoir la représentante de ce syndicat au CE, Nathalie Neil-Riou, interrogée dimanche par l'Associated Press.

Par conséquent, la CGT appelle tous les salariés de l'usine à se rendre dès lundi matin sur leur poste de travail à la prise de service habituelle. Une assemblée générale du personnel est prévue à 8h.

Toutefois, la situation pourrait être tendue lundi devant l'usine puisque dès dimanche une dizaine de vigiles ont été vus sur le site, selon des syndicalistes présents sur place. Interrogée par l'AP, la direction se refusait à tout commentaire au-delà de son communiqué.

Samedi, la direction a adressé deux courriers aux salariés de l'usine, l'un pour leur demander de ne pas se présenter à leur poste de travail "à compter du lundi 15 février 2010, étant précisé que votre rémunération sera maintenue jusqu'au terme de la procédure", ainsi qu'une lettre recommandée pour faire connaître la liste des postes disponibles en reclassement au sein du groupe. Ainsi, des ouvriers se sont vu proposer des postes d'opérateurs en Hongrie pour un salaire de 450 euros par mois avec "pratique de la langue hongroise requise", selon le document de la direction obtenu par l'AP.

Dans son communiqué, la direction affirme que les mesures proposées par Philips en faveur des salariés concernés "représentent un coût d'environ 100.000 euros par salarié incluant, entre autres, des indemnités de départ équivalentes à 24 mois de salaire en moyenne".

Réagissant à cette fermeture annoncée et à la suppression de 212 emplois, le ministre de l'Industrie Christian Estrosi s'est dit "attentif à ce que Philips nous fasse des propositions de qualité" dans le cadre de ce PSE. Sur RTL, le ministre a souligné que "l'implantation d'un centre d'appels est déjà programmée" dans la région, ainsi qu'"un centre de fabrication d'appareils électroménagers et une cuisine centralisée de Sodexo". "L'objectif est même d'être à plus de 300 emplois demain" créés pour remplacer les postes supprimés, a ajouté M. Estrosi.

Le groupe confirme avoir "cherché à revitaliser le bassin économique local" depuis trois ans. "A ce jour, l'ensemble des initiatives menées par Philips Dreux a permis de créer près de 300 emplois", selon le communiqué de la direction.

Les salariés des raffineries de Total en grève pour 48 heures. (15.02)

Reuters - 15.02

Les salariés des raffineries de Total seront en grève pour 48 heures à partir de mercredi pour soutenir leurs collègues de Dunkerque (Nord), déclarent les représentants de deux syndicats.

Total a annoncé lundi à Reuters qu'un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire se tiendrait le 29 mars sur l'avenir de la raffinerie de Dunkerque, menacée de fermeture.

Le groupe pétrolier avait annoncé, le 1er février, le report de la décision définitive sur l'avenir du site d'ici la fin du premier semestre, soit après les élections régionales.

"L'appel à la grève est maintenu dans toutes les raffineries du groupe Total pour 48 heures", a dit un représentant de la CGT.

Une fermeture du site, où travaillent 620 personnes dont 260 équivalents temps plein employés par des sous-traitants, se traduirait par environ 600 suppressions de postes.

Total a déclaré à plusieurs reprises qu'aucun emploi ne serait supprimé.

La création d'un centre d'assistance technique et d'une école de formation à Dunkerque pourraient représenter les deux tiers des emplois de l'établissement actuel.

La raffinerie des Flandres, qui totalise 13% des capacités françaises de raffinage de Total, est fermée depuis le 15 septembre en raison de marges de raffinage insuffisantes et de débouchés jugés trop faibles.

A Dunkerque, les salariés, qui sont en grève depuis la mi-janvier, ont menacé de prendre possession du site si la direction de Total ne redémarrait pas l'activité sur place d'ici le 15 février.

"Demain à partir de 6 heures du matin, on va durcir le mouvement (...), nous allons occuper les lieux et les locaux de la direction", a dit à Reuters un représentant de Sud Chimie.

Total a précisé que lors de la réunion du 29 mars seront abordés l'évolution de la situation de tous les sites de raffinage en France et le "projet d'évolution de l'établissement des Flandres", y compris les mesures sociales d'accompagnement et la fixation d'un calendrier.

Total exploite 13 raffineries en Europe, dont six en France.

Le groupe a prévu de réduire sa capacité de production de raffinage de 500.000 barils par jour entre 2007 et 2011.

Si Total décidait de fermer Dunkerque, le groupe aurait encore besoin de réduire, selon les estimations de Reuters, entre 150.000 et 170.000 barils par jour de capacité de production pour atteindre son objectif.

Des appelés exposés volontairement aux radiations des essais nucléaires au Sahara, selon un rapport. (17.02)

AP - 16.02

Des appelés du contingent ont été volontairement exposés aux radiations lors d'essais nucléaires dans les années 60 dans le Sahara algérien pour en étudier les effets sur l'homme, selon un rapport militaire "confidentiel défense", un nouvel élément qui pourrait modifier les conditions d'indemnisation des victimes de ces essais. Le ministre de la Défense Hervé Morin a affiché une volonté de "transparence", niant que des soldats aient été délibérément utilisés comme cobayes.

Une loi d'indemnisation a été votée en décembre dernier, mais "à partir d'éléments fournis par le ministère de la Défense qui sont erronés. Il est dit que les militaires ont été protégés alors qu'on les a volontairement exposés. C'est un renversement des données objectives du problème", a souligné à l'Associated Press Me Jean-Paul Teissonnière, avocat de l'Associations des vétérans des essais nucléaires (AVEN) en Polynésie et en Algérie. Pour lui, il faut profiter de la publication prochaine du décret d'application pour prendre compte ces nouvelles informations.

Ce rapport "confidentiel défense" rédigé en 1998 sur les essais nucléaires réalisés entre 1960 et 1966, dont "Le Parisien/Aujourd'hui en France" publie des extraits mardi, note que "l'expérimentation 'Gerboise verte' (tir effectué le 25 avril 1961) devait permettre d'étudier les effets physiologiques et psychologiques produits sur l'homme par l'arme atomique, afin d'obtenir les éléments nécessaires à la préparation physique et à la formation morale du combattant moderne".

Les appelés du contingent ont effectué des "manoeuvres d'ambiance nucléaires" et, notamment pour les essais souterrains, "l'autorité responsable peut autoriser les travailleurs à ne pas porter le masque", prenant ainsi la responsabilité de "leur faire inhaler en un jour, à titre exceptionnel, ce qui est normalement autorisé en trois mois". Et les militaires peuvent "autoriser un court séjour sans précaution spéciale, même en zone interdite".

Pour Me Teissonnière, "il y a eu des fausses informations du ministère de la Défense et cela change beaucoup de choses car le texte (de loi) n'est plus adapté". Ce rapport est "un élément supplémentaire. Le ministère de la Défense nous cache des choses".

Hervé Morin a assuré que ce document, "publié par le ministère de la Défense en janvier 2007", est "une belle fiche de la DICOD dans laquelle on dit que ces exercices ont été menés avec une centaine de militaires et que les participants ont reçu un certain nombre de dosages, de radiations". "Honnêtement, pas grand-chose de nouveau", selon lui.

Mais "on n'a pas mis les vies des hommes en jeu dans la mesure où on a pris des mesures de protection, on a équipé ce personnel, mais il est évident qu'aujourd'hui personne ne procéderait à des essais dans des conditions pareilles", a-t-il affirmé lors d'un point presse. "Il faut cesser d'analyser les faits de l'Histoire avec sa vision de 2010. Il faut probablement constater qu'il y a eu des erreurs de commises, sur au moins les conséquences qu'on aurait dû en tirer".

"Et cette conséquence, c'est ce que nous avons fait sur l'indemnisation des victimes", a rappelé le ministre de la Défense. Le "comité de suivi

sur la loi d'indemnisation aura éventuellement l'occasion de proposer des solutions pour compléter le dispositif".

Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel a ajouté que M. Morin "s'est engagé à rendre publiques les études scientifiques établissant pour les essais atmosphériques une fiche précise sur les caractéristiques de ces essais". "Il y a une volonté de transparence de la part du gouvernement et c'est la première fois que c'est le cas".

Pour Pierre Leroy de l'AVEN, "on savait" qu'avaient été envoyées sur le site "plusieurs troupes (...) pour voir comment (elles allaient) se comporter aux plans physique et psychologique". Le ministre des Armées de l'époque "Pierre Messmer l'avait reconnu pour les appelés", mais "c'est l'occasion d'en parler" face à une "loi qui n'est pas suffisante", a-t-il conclu.

De 1960 à 1996, la France a procédé à 210 essais nucléaires: 17 dans le Sahara algérien, dont quatre atmosphériques, et 193 dans le Pacifique, dont 46 aériens qui ont mobilisé près de 150.000 personnes, militaires ou civils. Au Sahara, quatre essais "ont posé des problèmes de confinement" et en Polynésie, dix "ont donné lieu à des retombées radioactives significatives, sur des zones circonscrites", selon le ministère de la Défense.

Toyota Onnaing: réduction de la production, chômage partiel et intérimaires non renouvelés. (17.02)

AP - 16.02

La direction de Toyota Onnaing, près de Valenciennes (Nord), qui assemble notamment la Yaris, a annoncé mardi la réduction de sa production d'ici à juin, la mise en place de mesures de chômage partiel ainsi que le non renouvellement de 350 contrats intérimaires.

Dans un communiqué, la direction de Toyota justifie cette décision par "un fléchissement des ventes principalement dû à l'arrêt ou la réduction de la prime à la casse en Europe" ainsi que "l'impact des campagnes de rappel" de ses véhicules.

D'ici le mois de juin, la cadence de production passera de 1.002 à 837 véhicules par jour. La baisse d'activité se traduira également par quatre jours de chômage partiel du mardi 6 au vendredi 9 avril inclus et par une journée d'arrêt de production le lundi 31 mai.

D'autres arrêts de production avec maintien de salariés sur le site seront programmés entre début mars et fin avril. Le communiqué précise que "350 contrats intérimaires arriveront à leur terme, en raison de ce changement de cadence".

Le site Toyota Onnaing emploie actuellement 3.676 personnes dont 608 intérimaires. Dans son communiqué, la direction affirme que ces mesures "marquent la volonté forte de Toyota Motor Manufacturing France de maintenir l'emploi en CDI et de perturber le moins possible la vie personnelle des salariés face à la fluctuation de son activité".

Un point de vue que ne partage pas Eric Pecqueur, délégué syndical CGT: "On jette au chômage des centaines d'intérimaires, je trouve cela scandaleux. Ces mesures sont injustifiées. Elles ne servent qu'à augmenter la part des bénéfices des actionnaires. Certes, il n'y a pas de licenciement de CDI annoncés mais nous allons être vigilants. Il va falloir qu'on se défende car tout le monde se demande si la direction ne nous prépare pas un mauvais coup", a-t-il déclaré.

Un calcul cynique pour un consensus sordide. (17.02)

Libération.fr - 16.02

A l'Assemblée nationale, tous les députés présents, de gauche comme de droite, ont approuvé hier la création de l'allocation d'accompagnement à la fin de vie, alors que cette proposition émanait déjà de tous les groupes politiques.

De quoi s'agit-il au juste ?

C'est une allocation destinée aux personnes qui souhaitent accompagner un proche en fin de vie. A hauteur de 49 euros par jour, cette allocation sera versée pendant 21 jours maximum lorsque l'on interrompt son activité professionnelle pour accompagner à domicile une personne en phase avancée ou terminale d'une affection incurable. Si le proche meurt au cours des trois semaines, l'allocation cesse d'être versée le jour suivant le décès.

Cette loi pose plusieurs questions.

Quel médecin peut établir avec certitude le diagnostic qu'une personne va mourir dans un délai de trois semaines ? Et si la personne qui a été sortie du circuit hospitalier ne veut pas mourir au bout de 21 jours, vous en faites quoi ?

Elle vous reste sur les bras ou vous lui donnez discrètement un petit coup de main pour qu'elle trépasse enfin, personne ne vous en voudra et vous serez couvert, son médecin n'avait-il pas diagnostiqué une fin éminente, c'est bien la raison pour laquelle vous l'aviez rapatriée chez vous, non ?

Autre hypothèse, vous la gardez à la maison en attendant qu'elle se décide enfin à mourir dans le cadre de votre congé de solidarité familiale qui peut être d'une durée de trois mois, renouvelable une fois, notez bien, non rémunéré, mais si vous n'avez pas les moyens de vous passer de votre salaire pendant des mois, vous en faites quoi de cette parente sur laquelle il faut veiller jour et nuit ? Vous êtes bien obligé de la renvoyer d'où elle vient, à l'hôpital ou une maison de santé médicalisée.

Alors quel est le fin mot de cette loi présentée comme une "amélioration" de la qualité de la fin de vie (Bachelot), une "avancée" selon l'ensemble des partis politiques présents à l'Assemblée nationale ? Un calcul sordide.

Selon le gouvernement, cette mesure devrait concerner 20.000 personnes par an, pour un coût d'environ 20 millions d'euros. Mais elle devrait permettre une baisse des arrêts de travail plus ou moins justifiés nous dit-on, auxquels il faut additionner le coût de la prise en charge en milieu hospitalier ou médicalisé d'une personne en fin de vie qui est parmi les plus élevés, la libération d'un lit plus tôt que prévu.

Si cela concerne 20.000 personnes pour reprendre le chiffre du gouvernement, multiplions ce chiffre par les 21 jours (minimum) que cette personne passera dans sa famille au lieu de les passer à l'hôpital, on arrive à 420.000 journées d'hospitalisation en moins, divisons ce chiffre par 365 jours pour trouver le nombre de lits ainsi libérés et qui pourront être éventuellement supprimés, on arrive à 1.150 lits.

Personnellement je condamne l'acharnement thérapeutique car j'estime que lorsque nous ne disposons plus des capacités pour nous déplacer ou penser, c'est que l'heure a sonné de mettre fin à cette expérience que l'on appelle la vie. Cependant je conçois que tout le monde ne soit pas du même avis et que des personnes souhaitent vivre jusqu'à leur dernier souffle biologique, dans ce cas, ce n'est pas à domicile mais bien à l'hôpital ou en milieu médicalisé qu'elles disposeront uniquement des moyens et du personnel qualifiée permettant de satisfaire leur aspiration à survivre le plus longtemps possible. Ainsi, pousser les gens à quitter l'hôpital sur la base d'un calcul mesquin, que dis-je, cynique, bafoue leur dernière volonté pour une simple question d'économie.

Jean Leonetti, député UMP et co-auteur de la proposition de la loi a joué sur le registre des émotions sans pouvoir totalement camoufler les intentions du gouvernement qui depuis des mois martèlent que les personnes âgées et particulièrement les personnes dépendantes coûtaient trop chères à la société, à la Sécu, lorsqu'il a déclaré que dans cette société «la mort est souvent niée, escamotée, masquée, surmédicalisée», le dernier mot renvoyant aux intentions réelles du gouvernement qui sont de diminuer les dépenses de santé en France, par n'importe quel moyen comme on le voit ici.

A l'opposé, l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD), qui compte saisir la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) pour demander l'extension de l'allocation d'accompagnement à la fin de vie aux accompagnants à l'hôpital. Pour cette association, ce vote rompt l'égalité entre les citoyens, «en créant deux catégories d'accompagnants : les 'bons' à domicile et les 'mauvais' à l'hôpital».

Après les bons et les mauvais chômeurs qui cherchent ou non du travail et en ont marre de travailler pour un salaire de misère ou les bons et les mauvais jeunes qui portent une casquette à l'endroit ou à l'envers, voilà venu le temps des bons et des mauvais endroits pour mourir, le bon serait à domicile et le mauvais à l'hôpital.

La morale insupportable des représentants du capitalisme telle qu'elle est, tous partis présents à l'Assemblée nationale confondus. (UMP, Nouveau Centre, MoDem, PR, PS, MRC, PRG, Verts, PCF et PG)

Retraite à 60 ans : l'appel du NPA aux partis de gauche ne fait pas recette. (17.02)

Libération.fr - 16.02

Olivier Besancenot avait proposé à tous les leaders de gauche, de Martine Aubry (PS) à Arlette Laguiller (LO), «une réunion unitaire» sur les retraites. Si Jean-Luc Mélenchon (PG) n'y voit «pas d'objection», le PS a décliné l'invitation.

C'est au mieux un «pourquoi pas?», au pire un «pour quoi faire?». Alors qu'Olivier Besancenot lançait, dimanche sur Europe 1, aux autres formations de gauche un «voyons-nous vite» pour faire front commun sur la retraite à 60 ans, la proposition du NPA n'a pas déchaîné l'enthousiasme. Les motifs de réserve ne manquent pas: souci de ne pas interférer avec l'agenda syndical, de ne pas se positionner uniquement «contre», divergences de fond. Le tout en pleine bataille des régionales, où la gauche part en ordre dispersé au premier tour.

Le courrier du parti anticapitaliste a été envoyé, lundi, aux partis, «d'Arlette Laguiller (LO) à Martine Aubry (PS)» et le rendez-vous fixé, jeudi soir au siège parisien du NPA. Le sommet social de lundi à l'Élysée, qui a réuni exécutif et partenaires sociaux, fournirait un argument de plus pour convoquer cette réunion de la gauche politique, selon le NPA. Qui y voit «la confirmation que de nouvelles attaques seraient portées contre le système des retraites». «Le temps est à l'action syndicale»

De là à faire cause commune? Prématuré, a tranché hier le porte-parole du PS Benoît Hamon, qui refuse de griller la politesse aux partenaires sociaux. Pour l'heure, «le temps est à la mobilisation sociale et donc à l'action syndicale, temporise Hamon. En temps et en heure, quand se posera la question de l'unité des forces de gauche, nous y répondrons.»

Plutôt partant pour l'invitation «pleine de bon sens» de Besancenot, Jean-Luc Mélenchon met aussi en garde contre une action «entravant le mouvement des syndicats» et compte «venir en appui de leur lutte». «On ne veut pas se substituer à l'intersyndicale mais voir ce que les organisations politiques peuvent faire, répond Sandra Demarck du NPA. Ces points d'appui unitaires sont cruciaux pour le rapport de force et pour soutenir la mobilisation.»

Autre obstacle de taille à ce front unitaire que Besancenot dessine du PS à Lutte ouvrière: l'offre du NPA porte sur «la retraite à 60 ans» et «37,5 annuités de cotisations», relève Hamon, mais ce dernier point «n'est pas la position du parti socialiste». «Il ne faut pas être juste dans le défensif»

Une divergence qui n'a pas échappé à la porte-parole de LO, Nathalie Arthaud. Elle tablait par avance sur le refus des socialistes d'être de ce front. Rappelant la petite phrase de la première secrétaire du PS - on «va très certainement aller vers 61 ou 62 ans», avait-elle lâché avant de rectifier le tir -, Arthaud ne voit «pas comment Martine Aubry pourrait représenter ce combat-là». «Cette idée de collectif, je ne la comprends pas bien», doute-t-elle.

Dès dimanche, l'appel de Besancenot avait laissé la secrétaire nationale des Verts, Cécile Duflot, sur sa faim. Une «réunion, pour quoi faire ? Il faut qu'on propose quelque chose, ne pas être juste dans le défensif», lançait-elle sur BFM-TV, tout en assurant n'avoir «pas de problème sur la question de ne pas reculer sur l'âge légal de départ à la retraite». Mais se borner à s'opposer est un peu court, objecte Duflot: le «problème n'est pas de discuter, il faut travailler sur des solutions». «L'urgent n'est pas de taper sur le NPA»

«Disponible pour résister, agir et proposer», le PCF pose la même condition: «pas question de camper sur la seule position de résistance». La démarche, à l'inverse, ne gêne pas Eric Coquerel, chargé des relations extérieures au PG: «C'est possible de s'unir pour dire notre désaccord à la proposition gouvernementale. On a déjà dit non aux réformes de droite sans être sûrs avant d'être d'accord sur tout le contenu positif.» Et «on ne se réunit pas que sur les positions du NPA, plaide Demarck. On peut parler d'autres alternatives.»

Reste qu'à un mois des régionales, les partis de gauche, dont les listes, pour la plupart, se concurrencent sur le terrain, ne sont pas enclins, parallèlement, à s'afficher ensemble. Ce que ne pouvait pas ignorer Besancenot, tête de liste en Ile-de-France. Sandra Demarck récuse toute «posture» et pointe la nécessité de «faire un autre choix de société». Mais, façon de se poser en parangon de l'unité, renvoie au reste de la gauche la responsabilité de la division: «on veut nous mettre dans un carcan mais l'urgent n'est pas de taper sur le NPA.»

Helio-Corbeil : les salariés libèrent leurs dirigeants. (18.02)

lefigaro.fr et AFP - 17.02

Les deux dirigeants de l'imprimerie Hélio-Corbeil de Corbeil-Essonnes (Essonnes) et le consultant extérieur, retenus par les salariés depuis mercredi matin, ont été libérés mercredi vers 17H15, après qu'une réunion tripartite a été fixée, a-t-on appris auprès de la CGT.

«Nous avons obtenu une réunion tripartite avec la Socpresse, représentée par Jean-Pierre Bechter (administrateur et maire UMP de Corbeil-Essonnes), Francis Morel pour Le Figaro (directeur général du groupe), et les actionnaires de Circle-Printers avec Yvan Lesniak (président de Circle-Printers France, propriétaires du site)», a indiqué à l'AFP Marc Roumejon, secrétaire général de la CGT 91. La réunion aura lieu lundi matin, dans les locaux d'un cabinet de consultants, à Paris.

«Lors de cette réunion, nous exigerons un moratoire du plan de licenciements pendant la période de négociations qui démarre lundi, le maintien de la charge de travail à Hélio-Corbeil et un plan de charge à long terme pour sortir de cette situation financière dans laquelle nous ont mis les éditeurs et les imprimeurs», a ajouté Marc Roumejon.

Mercredi matin, à l'issue d'un comité d'entreprise extraordinaire pendant lequel un plan de licenciements de 55 personnes avait été annoncé, deux dirigeants de l'entreprise et un consultant extérieur avaient été retenus par les salariés exigeant une réunion tripartite qu'ils ont obtenue.

Les salariés des raffineries de Total votent la grève illimitée. (19.02)

Reuters - 18.02

Les salariés des raffineries de Total en France ont durci leur mouvement de grève en votant un arrêt de travail d'une durée illimitée, a annoncé jeudi la CGT.

Le syndicat a précisé, dans un communiqué, que toutes les raffineries, qui fonctionnaient au débit minimum depuis mercredi, seraient arrêtées.

Initialement prévu pour une durée de 48 heures, un mouvement de grève national a débuté mercredi dans les six raffineries que le groupe pétrolier exploite en France, en solidarité avec les salariés de la raffinerie de Dunkerque (Nord), menacée de fermeture.

"Nous allons aller jusqu'à la pénurie de carburant", a déclaré un représentant national de la CGT.

Aucun arrivage de pétrole brut, ni d'expédition de produits pétroliers ne rentre ou ne sort des raffineries depuis deux jours, que ce soient par oléoducs, trains, camions, voie maritime ou fluviale.

La grève, qui touche aussi six dépôts de produits pétroliers, n'a toutefois pas d'impact significatif sur l'approvisionnement des clients, a dit un porte-parole de Total.

L'Union française des industries pétrolières a déclaré, de même, que la grève n'avait pas d'impact sur l'approvisionnement des stations-service et que le nombre important de dépôts en France permettait de faire face à la situation.

Total détient en propre, ou a des participations dans 31 dépôts servant à stocker carburants et fioul domestique et à approvisionner les stations-service.

Selon la CGT, 15 dépôts de produits pétroliers étaient en grève jeudi. "Total approvisionne 53% du marché hydrocarbure en France. Si on coupe les vannes, les stations autoroutières vont se retrouver asséchées au bout de deux jours", a dit à Reuters un syndicaliste de la CGT.

Selon lui, les régions qui seront touchées en premier sont celles éloignées des zones fortement industrialisées

CLÉ DES NÉGOCIATIONS: L'AVANCEMENT DU CCE

Les salariés de la raffinerie des Flandres, près de Dunkerque, sont en grève depuis plus d'un mois. Ils craignent la fermeture du site, à l'arrêt depuis le 15 septembre dernier.

Une centaine d'entre eux occupent depuis mardi le siège administratif de la raffinerie après avoir lancé un ultimatum demandant la reprise des activités avant le 15 février.

Une vingtaine de personnes ont dormi sur place, a dit un représentant de Sud Chimie.

La raffinerie des Flandres représente 13% des capacités françaises de raffinage de Total. La direction du groupe juge ses marges insuffisantes et ses débouchés trop faibles.

Total a fait savoir mardi que le projet industriel pour le site de Dunkerque, qui emploie 620 personnes, serait dévoilé lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire (CCE) le 29 mars. Les syndicats voudraient être fixés sur leur sort avant cette date.

La fermeture de la raffinerie de Dunkerque entraînerait environ 600 suppressions de postes, selon les syndicats. Total assure qu'aucun emploi ne sera supprimé.

Le gouvernement exerce une forte pression sur la direction du groupe, exigeant des solutions en cas de fermeture. Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, a réaffirmé mardi que l'emploi salarié serait garanti sur le site.

La direction de Philips rouvre l'accès du site de Dreux à ses salariés. (19.02)

AP - 18.02

La direction de Philips France, reçue jeudi après-midi par le ministre de l'Industrie Christian Estrosi, a annoncé en début de soirée qu'elle allait rouvrir l'accès de l'usine de Dreux (Eure-et-Loir) à ses salariés, ainsi qu'ils le souhaitaient.

"Nous confirmons que, bien que la production de téléviseurs se soit arrêtée le 12 février dernier, chaque salarié qui le souhaite peut accéder au site pendant la journée", indique Joël Karecki, le président de Philips France, dans un communiqué.

Jean Arrar, délégué syndical FO chez Philips, a confirmé à l'Associated Press avoir été informé de cette décision par un coup de téléphone

venant du ministère de l'Industrie. Il a assuré que les salariés se rendraient sur place dès vendredi matin.

M. Estrosi a reçu successivement jeudi les syndicats de salariés et la direction de Philips pour discuter de la situation du site de Dreux fermé depuis lundi.

"Nous avons confirmé à (M. Estrosi), sans attendre la décision du tribunal à laquelle nous nous conformerons naturellement, notre engagement à recevoir les partenaires sociaux dans les meilleurs délais pour une nouvelle réunion de négociation", affirme également le dirigeant de Philips dans le même document en disant aussi comprendre le "malaise" provoqué par l'envoi d'un courrier "proposant des emplois en Hongrie", mais qui répond effectivement "à une obligation légale".

Philips a prévu un "plan incluant notamment 24 mois d'indemnités de licenciement, 12 mois de congés reclassement, des formations adaptées, le tout représentant un montant d'environ 100.000 euros par salarié", rappelle encore le président de Philips France.

Les quelques 212 salariés de l'usine Philips avaient trouvé porte close lundi, après que leur direction eut annoncé la fermeture du site le week-end précédent. Cette fermeture ayant été annoncée sans l'avis des membres du CE, les syndicats ont saisi le tribunal des référés de Chartres, qui doit rendre sa décision en délibéré vendredi après-midi.

EDF annonce une revalorisation salariale de 4,4%. (19.02)

Reuters - 18.02

EDF a annoncé la signature d'un accord de revalorisation salariale de 4,4% en 2010 pour les employés de sa principale entité française.

L'accord, signé par quatre syndicats (CFDT, CFE-CGC, CGT et CFTC), "témoigne de (la) volonté (d'EDF) de relancer le dialogue social", dit un communiqué de l'entreprise.

Selon EDF, cette hausse se décompose en trois parts: 3,05% au titre de ce qui relève de la négociation actuelle (1,2% pour les augmentations générales, 1,85% pour les augmentations individuelles), 0,9% en application de diverses dispositions telles que l'ancienneté ou la réforme du régime spécial des retraites et 0,45% résultant de l'impact des promotions et de la mobilité.

Cette hausse des salaires chez EDF intervient alors que le groupe milite pour une répercussion de la hausse de ses coûts dans ses tarifs de vente.

Elle devrait, selon les analystes, lui garantir un climat social apaisé alors qu'il cherche à améliorer ses performances en France, plombées par des grèves en 2009.

Elle est plus favorable que celles accordées depuis le début de l'année chez d'autres grandes entreprises du CAC 40.

L'accord concerne les 60.000 employés d'EDF SA France, qui gère notamment les centrales nucléaires de l'électricien.

"Cet accord va permettre à EDF de faire face au défi que représente le très fort renouvellement des générations: en France, 50% des effectifs vont partir en retraite en moins de 10 ans, dont 40% des effectifs dans les 5 ans pour les seules activités nucléaires", souligne l'entreprise.

EDF a vu l'an passé sa production nucléaire reculer en France en raison de grèves et d'arrêts de réacteurs non programmés. Un projet de réforme censé développer la concurrence en France prévoit qu'EDF cède à ses rivaux de l'électricité d'origine nucléaire à prix coûtant.

François Hollande répond favorablement aux avances de Daniel Cohn-Bendit. (19.02)

20minutes - 18.02

François Hollande, ex-numéro un socialiste, candidat déclaré pour 2012, dit «chiche» à la proposition de Daniel Cohn-Bendit (Europe-Ecologie) d'une candidature commune à la présidentielle assortie d'un accord aux législatives.

«A l'évidence, les Verts sont devenus le principal partenaire du PS», affirme le député de Corrèze dans une interview à Paris Match à paraître jeudi, en allusion au score de quelque 12% d'intentions de vote attribué aux listes Europe Ecologie aux régionales.

Une proposition «intéressante»

Selon lui, «la proposition de Daniel Cohn-Bendit de ne pas présenter de candidat à la présidentielle contre un accord pour les législatives est intéressante. Le PS doit la prendre au sérieux».

«Moi, je suis prêt à rentrer dans cette logique qui repose sur un accord de gouvernement, une candidature commune à l'élection présidentielle et un partage des circonscriptions. Je dis "chiche" à Daniel Cohn-Bendit».

Les avances de Daniel Cohn-Bendit

Fin janvier, le chef de file d'Europe Ecologie avait proposé de soutenir le candidat PS à la présidentielle, à condition que les écologistes obtiennent du PS un minimum de 50 circonscriptions aux législatives.

Professions libérales : plus de 6000 euros de revenu mensuel. (19.02)

lefigaro.fr - 18.02

Les 173.000 professions libérales (hors médecins) ont gagné en moyenne 74.800 euros en 2007, selon l'Insee. Les femmes en revanche, y sont en moyenne payées 44% de moins que les hommes.

Avocats, experts-comptables, architectes... Les 173.000 professions libérales (hors médecins, qui sont presque deux fois plus nombreux) ont gagné en moyenne 74.800 euros en 2007, selon l'Insee. Il s'agit là de leur « revenu d'activité » (à titre de comparaison, précise l'Institut, cette notion se situe entre le revenu net et le revenu brut d'un salarié). Cette somme est supérieure au revenu d'activité des autres indépendants (commerçants, artisans...), qui atteint 31.000 euros par an, ou des cadres du privé (46.000 euros). L'Insee note que les professions libérales sont souvent très qualifiées, et que l'installation y est tardive, souvent après une période de salariat; la moyenne d'âge y est de 46 ans contre 42 pour les cadres du privé. Enfin, 8,5% des professions libérales déclarent un revenu nul, souvent dans les mois qui suivent leur installation.

Dans le détail, le droit est le domaine le plus lucratif : les huissiers atteignent 100.000 euros de revenu libéral annuel et les notaires 230000. Les avocats se « contentent » de 61.000 euros (70.000 en région parisienne, où se concentrent les avocats d'affaires). C'est aussi le domaine le plus féminisé parmi les professions libérales, avec 44% de femmes (et même 54% chez les moins de 45 ans).

Le revenu libéral atteint en moyenne 67.700 euros dans la finance (courtiers en assurance, gestionnaires de portefeuille...), où le niveau de diplôme est «très hétérogène», et 51.200 euros dans le domaine «conseil et cadre de vie» (38.300 dans le conseil informatique, 52.600 chez les architectes, 67.400 pour les géomètres ou encore 74.500 pour les comptables). Ces derniers métiers restent aussi les plus masculins.

Les écarts de rémunération entre homme et femmes sont particulièrement marqués parmi les professions libérales. Si en moyenne, le revenu des hommes est supérieur de 44% à celui des femmes, cet écart atteint 117% dans le domaine du droit ! A leurs débuts, les femmes travaillant dans le droit sont déjà payées 77% de moins que leurs pairs masculins. Et cette différence ne fait que se creuser avec le temps et l'expérience. Si l'écart est moindre dans d'autres professions libérales, il atteint cependant 47% en moyenne dans le conseil, et 82% dans la finance.

Au total, l'ancienneté permet à un homme de multiplier son salaire par 2,3 en 25 ans, contre 1,7 seulement pour les femmes. Une différence que l'Insee impute essentiellement à la durée de travail des femmes, moins conséquente que celle des hommes.

Plusieurs milliers d'enseignants et de lycéens d'Ile-de-France ont manifesté à Paris. (19.02)

20minutes - 18.02

Plusieurs milliers d'enseignants et de lycéens d'Ile-de-France ont défilé à Paris ce jeudi pour protester contre la dégradation des conditions de travail et demander le retrait de la réforme des lycées, après une première manifestation mardi.

Les manifestants, qui étaient 1.500 selon la police et 5.000 selon les organisateurs, sont partis peu après 14h du métro Luxembourg (5e arrondissement) en direction du ministère de l'Education nationale (VIIe arr) derrière une banderole sur laquelle on pouvait lire «Halte à la casse de l'école et des services publics, retrait des réformes Chatel-Sarkozy».

Dans les établissements représentés figuraient des collèges ou lycées d'Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, Bondy, Aulnay, Sevran, Epinay, Dugny (Seine-Saint-Denis), de Paris (11 et 12e arrondissements) et du Val-de-Marne (Nogent-sur-Marne, Vitry-sur-Seine).

«On veut des personnels»

«Il faut définitivement entendre ce que disent les enseignants mais aussi les parents et les élèves sur le malaise qui persiste: les suppressions de postes et les différentes réformes ne permettent plus de travailler dans des conditions correctes», a déclaré dans le cortège Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU (première fédération de l'Education).

«On veut des personnels. Dans des établissements de la banlieue parisienne, la situation est si dégradée qu'il n'est plus possible de travailler et qu'il y a un sentiment d'abandon, mais on aurait tort de croire que cela est circonscrit à la région parisienne», a-t-elle ajouté.

Multiplication des actes de violence

Depuis janvier, plusieurs lycées et collèges sont en grève dans l'académie de Créteil - regroupant trois départements (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne) - qui est à la fois l'une des plus importantes de France en nombre d'élèves (850.000) et l'une des plus défavorisées.

Les actes de violence se sont multipliés ces dernières semaines dans l'académie. Le lycée de Thiais, où les cours ont cessé mardi après l'agression d'un élève, était bloqué mercredi par une centaine de lycéens tandis que les enseignants s'étaient réunis et avaient décidé de prolonger leur droit de retrait, avaient indiqué à 20minutes.fr Marianne Boucheret, professeur du lycée. Ils attendent des «réponses claires» du ministre de l'Education Luc Chatel, tandis que dans le cadre de l'enquête, 3 suspects ont été arrêtés.

Les enseignants du lycée Adolphe-Chérioux de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui avaient cessé les cours le 3 février après l'agression d'un élève, ont décidé mardi de «suspendre» leur droit de retrait et de reprendre le travail mercredi, ont-ils annoncé dans un communiqué.

Plus de 60.000 emplois seraient menacés dans le secteur automobile en 2010-2011. (19.02)

lefigaro.fr - 16.02

En 2009 près de 10 000 postes ont été supprimés en France chez les constructeurs automobiles, environ 35 000 chez les fournisseurs et les sous-traitants (selon le rapport sur la filière commandé par le ministre de l'Industrie), et 9 000 autres dans les réseaux de concessionnaires et les garages. Au total, près de 54 000 emplois ont disparu en un an.

La production des constructeurs français dans l'Hexagone a baissé de 15,3 % l'an passé. Seules 1,5 million de voitures y ont été fabriquées, soit deux fois moins qu'en 1999.

En raison de l'arrêt des primes à la casse, les professionnels prévoient une baisse des marchés européens d'environ 10 % cette année. Selon Yann Lacroix, responsable des études chez Euler Hermes, les usines automobiles, «qui ne tournaient qu'à 65 % de leurs capacités en janvier dans l'Hexagone, devraient réduire leur activité à partir du printemps», lorsque les derniers véhicules commandés fin 2009, avant la baisse de prime à la casse, auront été assemblés.

Euler Hermes prévoit de 10 000 à 15 000 emplois en moins en 2010. Mais c'est à présent chez les petits sous-traitants, qui, souvent faute de moyens financiers, avaient différé les réductions d'effectifs, que la casse devrait être la plus importante. 40 000 à 50 000 emplois sont menacés dans le secteur des équipementiers en 2010 et 2011, principalement chez les sous-traitants, selon le rapport sur la filière remis à Christian Estrosi.

Commentaire.

Devant l'impasse du combat contre les licenciements, ne serait-ils pas temps de dire la vérité aux travailleurs, de leur expliquer que la pérennité de leurs emplois est devenue incompatible avec l'existence du capitalisme, que c'est à eux de prendre les commandes de l'économie et que pour y parvenir ils doivent renverser le pouvoir politique en place, chasser Sarkozy et abolir les institutions de la Ve République qui sont au service du capitalisme. Existe-t-il une autre alternative politique ?

Si les travailleurs sont incapables de se saisir de ce discours, c'est parce qu'ils n'ont pas encore pris conscience de la faillite du capitalisme qui se manifeste à travers la crise d'une ampleur exceptionnelle qu'il traverse actuellement, de ce fait ils sont incapables de relier ce constat à l'idée qu'une issue politique qui leur serait favorable est possible, finalement ils sont réduits à l'impuissance.

Ce que nous militants nous apercevons clairement, c'est que le développement de la crise du capitalisme implique qu'il sera dorénavant impossible de mettre en oeuvre notre programme transitoire correspondant à la satisfaction de nos revendications et aspirations élémentaires sans appliquer immédiatement le programme de la révolution socialiste dont la pierre angulaire repose sur la remise en cause des fondements du capitalisme, l'expropriation des capitalistes sans indemnités et la prise du pouvoir politique par les travailleurs.

Chaque revendication, chaque difficulté rencontrée par les travailleurs dans leur vie quotidienne va poser avec de plus en plus d'acuité la question du pouvoir dans les mois à venir. Ne pas la poser serait criminel. Quand on prétend être l'avant-garde organisé du prolétariat, il en

va de notre devoir de ne pas attendre que cette question se pose directement pour lui soumettre et construire le parti dans cette perspective politique, car alors il sera trop tard.

Le combat pour interdire les licenciements passe par le combat pour chasser Sarkozy et liquider les institutions de la Ve République, seul un gouvernement et un Etat ouvrier pourront réellement prendre cette mesure, voilà ce qu'il faut faire rentrer dans la tête des travailleurs et qu'il n'existe pas d'autre alternative : le capitalisme avec son lot de misères et de souffrances ou le socialisme émancipateur, libérateur du joug des banquiers et exploiters en tous genres. Un tout autre discours, une tout autre ligne politique ne peut conduire qu'à alimenter des illusions dans la tête des travailleurs dans le capitalisme et les institutions.

A chacun ses responsabilités.

Comment Sarkozy a rempli les coffres des banquiers et des assureurs. Provocation. (19.02)

Reuters, JDF - 17 et 18.02

1- La Société générale a indiqué jeudi à l'occasion de la publication de ses résultats annuels qu'elle allait verser cette année une enveloppe globale de 250 millions d'euros à ses 2.600 traders au titre de l'exercice 2009, soit une prime moyenne de quelque 96.000 euros.

2- BNP Paribas prévoit quant à elle de verser 500 millions d'euros de primes à ses 4.000 opérateurs de marché, soit un bonus moyen de 125.000 euros. (Reuters 17.02)

3- Selon les résultats publiés ce jeudi, Axa a multiplié par quatre son bénéfice net en 2009, le portant à 3,6 milliards d'euros. En 2008, il s'était établi à 900 millions d'euros.

Le dividende que le groupe se propose de verser à ses actionnaires au titre de l'exercice 2009 s'élève à 55 centimes par action, soit une progression de 38% par rapport au dividende versé l'an dernier. (JDF 18.02)

4- La ministre de l'Economie a déclaré sur France Inter que BNP Paribas était "un bon élève qui devrait servir d'exemple".

Le ministre du Budget, sur Radio Classique, a déclaré "Je suis content que les établissements financiers recommencent à gagner de l'argent, tant qu'ils prêtent à l'économie". (Reuters 17.02)

Commentaire.

L'Etat capitaliste, le gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner, le gouvernement des banquiers, des capitalistes, la réaction sur toute la ligne, qui ne le sait pas, qui en doute encore ?

Quel parti ose lui opposer un Etat ouvrier, un gouvernement des travailleurs, un gouvernement ouvrier révolutionnaire ? Aucun !

Quel parti ose avancer pour y parvenir la nécessité de chasser Sarkozy et son gouvernement ultra réactionnaire, d'abolir la constitution et les institutions de la Ve République ? Aucun !

Face au capitalisme à la dérive, quel parti ose lui opposer le socialisme ? Aucun

Bref, la réaction a le champ libre, elle en profite, normal quoi !

D'un côté les banquiers et les capitalistes engrangent des milliards d'euros, le gouvernement et le Medef s'en félicitent ouvertement et les encouragent à continuer, ce qui est dans l'ordre des choses.

D'un autre côté, on nous explique que la société ne peut plus s'offrir le luxe de satisfaire un tas de droits devenus obsolètes, indécents, grotesques en période de crise du capitalisme, pas ceux des banquiers évidemment : le droit à la santé coûte trop cher, le droit à la retraite est une revendication de fainéants, le droit au logement est une prétention de nantis qui rêvent d'un confort royal, le droit aux études ou à la connaissance est parfaitement inutile à l'heure d'Internet, le droit au travail est un fantasme d'éternels frustrés qui devraient s'estimer heureux de bosser au noir sans payer d'impôts ou de cotisations sociales, pour finir, le droit à vivre dignement relève littéralement du délire de persécution, vous oubliez que vous vivez dans le cinquième pays le plus riche de la planète entouré de tant de misère, vous n'avez pas honte ?

De deux choses l'une :

- Soit on accepte de s'asseoir sur nos droits les plus élémentaires et la formidable régression sociale entamée au cours des deux dernières décennies va se poursuivre jusqu'à nous rendre la vie infernale et nous réduire en esclavage. Ce qui signifie qu'on accepte que nos droits ne soient plus l'expression de nos besoins et aspirations légitimes mais qu'ils doivent être dictés par la marche à l'abîme du régime capitaliste à laquelle on se soumet comme des esclaves.

- Soit on refuse de voir nos droits légitimes bafoués, on redresse la tête, on refuse de plier sous le joug de ce qu'on nous présente comme une fatalité, on décide de refuser dorénavant le moindre sacrifice supplémentaire. Ce qui signifie qu'on se dresse pour combattre le régime en place dans la perspective de le renverser puisqu'il est incompatible avec la satisfaction de nos besoins et aspirations légitimes, que l'on refuse à quiconque de dicter nos droits à notre place, et qu'au lieu de se soumettre aux fourches Caudines du capitalisme, on rejoint les rangs des combattants pour le socialisme émancipateur de l'exploitation et de l'oppression, la seule alternative économique et politique cohérente et possible au capitalisme.

Le plan social de Philips à Dreux suspendu en référé. (20.02)

Reuters - 19.02

Le tribunal de Chartres a ordonné la suspension du plan social de l'usine Philips de Dreux (Eure-et-Loir) et ordonné le libre accès au site des membres du comité d'entreprise, a-t-on appris de source judiciaire.

L'entreprise devra verser 25.000 euros d'astreinte par jour de retard, a-t-on précisé de même source.

Les juges avaient été saisis d'un recours en référé par les salariés du site de fabrication de téléviseurs à écran plasma, qui contestent les conditions de la fermeture.

Ils avaient été invités samedi par un courrier recommandé à ne pas reprendre le chemin du travail lundi, une procédure qu'ils jugent illégale.

Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, a promis jeudi de tout faire pour garantir un emploi aux 212 salariés que le groupe d'électronique veut fermer.

Après une réunion jeudi avec des représentants des salariés dans la matinée, puis des dirigeants de Philips il a fixé comme objectif "que l'on puisse garantir à chacun des 212 salariés de Philips à Dreux qu'ils auront un avenir industriel et surtout un emploi garanti sur la base de la revitalisation du bassin d'emploi de Dreux".

Le président de Philips France, Joël Karecki, a maintenu vendredi qu'il n'y aurait plus d'emplois Philips à Dreux prochainement.

Le mouvement de grève 'suspendu' dans les enseignes Ikea. (20.02)

Lemonde.fr - 19.02

Le mouvement de grève à Ikea France est 'suspendu jusqu'à lundi', dans l'attente d'une nouvelle réunion de médiation avec la direction lundi, a indiqué vendredi 19 février la CFDT, tandis que la CGT a appelé les salariés à ne pas baisser la garde.

'Il y a eu une ouverture et de la discussion' lors de la réunion jeudi à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), a indiqué Salvatore Rinoldo, délégué syndical central CFDT, sans se prononcer sur les avancées des négociations, invoquant la 'confidentialité' de la médiation.

Olivier Bireaud, de la fédération commerce à la CGT, a appelé de son côté 'l'ensemble des organisations syndicales à rester unies et les salariés à rester mobilisés'. Des assemblées générales seront organisées lundi après-midi avec 'la possibilité de déclencher des débrayages', a-t-il ajouté.

Selon M. Bireaud, la direction d'Ikea a proposé jeudi d'étendre l'augmentation collective de 1 % aux agents de maîtrise et aux cadres, tandis que 'les cinq organisations syndicales' ont fait une contre-proposition de 2 % d'augmentation générale.

Une nouvelle réunion de conciliation est prévue lundi après-midi entre la direction d'Ikea France et les syndicats à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) des Yvelines, où est implanté le siège social du groupe. Cette réunion a été qualifiée de 'déterminante' par Sébastien Heim de FO, jeudi soir à l'issue d'une première réunion de médiation à la DDTE.

L'industrie française a perdu 36% de ses effectifs en 30 ans. (20.02)

lefigaro.fr - 19.02

En cause : une hausse de l'externalisation, les progrès techniques qui ont réduit les besoins en main d'oeuvre et la concurrence étrangère.

On est encore loin d'une France sans usine... mais on s'en rapproche. Un document de travail que la Direction générale du Trésor vient de publier montre qu'entre 1980 et 2007 la contribution de l'industrie à la richesse nationale est passée de 24 % à 14 %. «Un recul significatif », souligne l'étude, dans un bel euphémisme. L'Hexagone est ainsi passé d'une économie héritière d'une tradition industrielle à une économie principalement de services.

Sur cette période, l'industrie a perdu 1 913 500 emplois (tombant à 3 414 000). Soit une baisse de 36 % de ses effectifs. «La majorité de ces pertes d'emplois a eu lieu dans l'industrie manufacturière (96 %) », précise l'étude. Et s'il y a eu des périodes où les destructions ont ralenti (au milieu des années 1980 et au milieu des années 1990), cela n'a «pas suffi à inverser la tendance». Les services marchands ont suivi une évolution inverse. Leur poids dans le PIB est passé de 45 % à 56 % en valeur et l'emploi au sein de ce secteur a augmenté de 53 %.

Pourquoi ce déclin de l'industrie et surtout de son emploi ? Première cause, la recherche d'une «plus grande efficacité » par les entreprises, qui s'est traduite par un recours croissant de l'externalisation (toujours sur le territoire) d'une partie des activités industrielles vers le secteur des services.

Ces transferts d'emplois représentent environ 25 % des pertes d'emplois industriels entre 1980 et 2007 - ils n'en expliqueraient plus que de 1 % à 5 % depuis 2000. Une partie de ces pertes est donc «artificielle», car elle «reflète un simple transfert d'emplois auparavant industriels vers les services, notamment d'intérim, sans véritable changement de leur contenu», souligne Lilas Demmou, l'auteur de l'étude. Néanmoins, l'ampleur des destructions réelles d'emplois reste «substantielle même lorsqu'on neutralise ce phénomène» - de l'ordre de 1,5 million d'emplois entre 1980 et 2007.

Deuxième explication : ce que l'étude appelle «la déformation de la structure de la demande qui a accompagné les gains de productivité». En d'autres termes, le progrès technique a réduit les besoins de main-d'œuvre. Et les gains de productivité réalisés dans l'ensemble de l'économie ont entraîné une augmentation du revenu qui se traduit par «une hausse de dépenses des ménages au profit des services et au détriment des biens industriels».

Délocalisations : moins de 20 % des emplois perdus

Les forts gains de productivité seraient à l'origine de près de 30 % des pertes d'emplois sur la période 1980-2007 et de 65 % depuis 2000, précise l'étude.

Enfin, le recul de l'emploi industriel en France tient à la concurrence étrangère. Celle-ci, «notamment en provenance des pays à bas salaires», se traduit par une baisse de production des entreprises françaises (baisse de parts de marchés, faillites, délocalisations...). Mais son «impact est difficile à quantifier» : l'ouverture internationale expliquerait entre 13 % à 45 % des destructions d'emplois, selon les modes de calcul choisis. Une accélération est toutefois incontestable sur la dernière décennie, note l'étude. Sur ce total, les délocalisations n'expliqueraient que 10 % à 20 % des diminutions d'effectifs entre 1995 et 2001.

Grève pour les salaires chez ArcelorMittal à Gandrange. (23.02)

Reuters - 22.02

Une partie du personnel de production de l'usine ArcelorMittal de Gandrange (Moselle) était en grève lundi pour faire avancer les revendications salariales, apprend-on auprès de la CGT.

Cet arrêt de travail a débuté jeudi, à l'ouverture des négociations salariales annuelles, a précisé le syndicat, qui est à l'origine du mouvement.

Il concernait lundi, selon la même source, 120 des 300 salariés du laminoir à couronnes et à Barres (LCB), le dernier outil de production du site de Gandrange après la fermeture, en 2009, de l'aciérie et du train à billettes.

La direction a refusé de répondre à Reuters.

Selon la CGT, la direction proposerait une hausse générale des salaires de 0,5%, soit environ 6 euros par mois, ainsi qu'une prime de 150 euros, alors que les salariés demandent 270 à 300 euros d'augmentation mensuelle.

"Les augmentations individuelles sont également considérées comme insuffisantes", a ajouté Jacky Mascelli, secrétaire de la CGT sur le site.

DGAC : grève du contrôle aérien de mardi à vendredi inclus. (23.02)

AP - 22.02

Le trafic aérien sera sérieusement perturbé en France à compter de mardi et jusqu'à vendredi inclus, avec notamment mardi un quart des vols annulés à Roissy et un sur deux à Orly, en raison de l'appel à la grève lancé par cinq syndicats de la DGAC, dont dépendent les aiguilleurs du ciel.

"Des perturbations sont attendues sur l'ensemble du territoire", prévient la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) dans un communiqué diffusé lundi.

La DGAC précise avoir demandé aux compagnies aériennes "de procéder aux annulations suivantes: 50% des vols sur Orly; 25% des vols sur Roissy-Charles-de-Gaulle". Elle recommande aux passagers "de contacter leur compagnie aérienne".

La compagnie aérienne Air France a annoncé lundi soir qu'elle assurerait 100% de ses vols long-courriers sur les quatre jours et, uniquement pour les journées du 23 et 24 février, 75% de ses vols court et moyen-courriers à Paris-Charles de Gaulle et 50% à Paris-Orly. La compagnie a précisé, dans un communiqué, ne pas exclure d'autres annulations de vols en cours de journées ainsi que des retards.

L'Union des aéroports français (UAF) a prévenu lundi soir que la grève serait "lourde de conséquences pour les passagers, les compagnies aériennes et les aéroports". L'UAF, qui dit regrouper 134 membres exploitant 158 aéroports en France métropolitaine, évoque notamment "des fermetures d'aéroports en province pendant la grève comme à Pau, Biarritz, Grenoble, La Rochelle ou Chambéry et des abattements de vols dans les compagnies aériennes, en particulier sur Orly ou Roissy".

L'UAF a, par ailleurs, appelé les personnels de l'aviation civile à sortir de "leur syndrome de la 'tour assiégée' pour mieux prendre pied dans la réalité et participer à l'attractivité de la France pour leur plus grand intérêt, celui des opérateurs comme des passagers", dans un communiqué diffusé lundi soir.

L'intersyndicale CGC, CGT, FO et UNSA craint notamment un démantèlement de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et une remise en cause du statut public des personnels dans le cadre de la création d'un organisme européen de régulation du trafic aérien.

La CFDT a également déposé un préavis de grève de son côté. Des réunions de conciliation avec la direction étaient prévues lundi dans le courant de l'après-midi.

"Il n'y a quasiment aucune chance de lever l'appel aujourd'hui, dans la mesure où nous avons reçu un courrier", du secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau, "qui nous dit que l'option de mise en place d'un organisme intégré au sein de l'Europe ne sera pas discutée", a déclaré lundi à l'Associated Press Didier Pennes (FO).

Dans un communiqué, l'intersyndicale considère que la création d'un "organisme international conduira inmanquablement à l'éclatement et au démantèlement de la DGAC". Pour elle, "cela entraînera une sortie de la fonction publique d'Etat d'une grande partie de ses services".

Selon les syndicats, "ce changement statutaire aura pour conséquence de dégrader durablement" les performances de la DGAC. "Les restructurations qui en découleront entraîneront des retards supplémentaires et une dégradation importante des conditions de travail des personnels de toute la chaîne de sécurité de la navigation aérienne".

Dans le cadre de cette grève, un rassemblement des personnels est prévu vendredi matin devant le siège de la DGAC à Paris, dans le XVI^e arrondissement, avec un défilé et une demande de délégation au ministère des Transports.

Une premier mouvement, sur la base des mêmes revendications les 13 et 14 janvier derniers, avait entraîné l'annulation d'un vol sur deux sur l'aéroport d'Orly, de 15% des vols à Roissy, ainsi que des perturbations et des fermetures sur plusieurs aéroports de province.

Régionales. Vers un record d'abstention. (23.02)

Slate.fr - 22.02

Selon les chiffres d'une étude Ifop pour «Sud Ouest Dimanche», parue hier, 46% des Français pourraient rester chez eux les 7 et 21 mars prochains.

Un résultat encore supérieur au taux d'abstention des élections régionales de 2004 (37,9% au premier tour et 34,3% au second) et de 1998 (42%, un record). Le peu d'intérêt pour ce scrutin se retrouve dans d'autres sondages parus au début du mois. Le baromètre d'intentions de vote de TNS- Sofres, paru le 4 février, montre que 55% des sondés ne sont pas intéressés par les Régionales.

Toujours selon ce sondage, ils sont 28 % des 18-24 ans déclarent vouloir aller voter et 37% seulement des ouvriers

Commentaire.

A la question qui va voter à ces élections, j'aurais plutôt répondu personne en dehors de ceux qui ont encore quelque chose à perdre, tous ceux qui s'accrochent désespérément au régime et qui profitent de ses largesses, des vieux pour lesquels c'est un devoir de voter sans se poser de questions, de quelques égarés ou ignares qui pensent encore qu'un bulletin de vote pourra changer le cours des choses...

L'emploi atypique facteur de dépression, selon une étude. (23.02)

AP - 22.02

Les personnes en contrat de travail atypique -CDD, interim ou temps partiel- souffrent davantage de dépression que les autres, en particulier les femmes, selon une étude publiée mardi par le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de l'Institut de veille sanitaire.

Cette étude intitulée s'appuie sur les données de l'Enquête décennale santé 2003 de l'INSEE, qui concernent 11.895 actifs au travail. Sur cet échantillon, 11,2% ont déclaré souffrir de symptômes dépressifs, hommes et femmes confondus. Ces dernières souffrent davantage de dépression lors qu'elles sont en CDD qu'en CDI (15,3% ont des troubles dépressifs contre 10,4% en CDI et 6% à son compte). Cette différence n'apparaît pas chez les hommes, mais les femmes sont plus nombreuses proportionnellement à travailler en contrat atypique.

Chez les femmes toujours, ce sont celles qui subissant un temps partiel qui sont les plus atteintes par la dépression (17,1%) par rapport à celles en temps partiel choisi (9,1%).

A noter que les hommes n'ayant pas contracté d'assurance complémentaire santé sont plus concernés par les symptômes dépressifs.

Autre facteur déterminant, le niveau d'études. Les moins diplômés sont davantage touchés par la dépression, homme comme femme (15,8% des hommes sans diplôme et 13,5% des femmes, contre 9% des hommes ayant fait des études supérieures et 8,3% des femmes ayant suivi des études supérieures).

Les auteurs de l'étude soulignent qu'en France, les nombreuses formes d'emplois atypiques ont comme point commun un moins bon accès au système de prévention individuelle des risques professionnels. Les femmes occupant souvent des emplois temporaires de durée très courte, pourraient être encore plus concernées par ce problème d'accès à la médecine du travail que les hommes.

Un bémol cependant, les auteurs notent que l'existence préalable d'un mauvais état de santé chez des personnes peut les conduire à occuper des emplois particulièrement précaires et atypiques.

Commentaire.

Désormais ne parlez plus d'emplois précaires, mais d'emplois "atypiques". Atypique signifie différent du type jugé normal, différent ou qui sort de la norme, sans pour autant avoir forcément une connotation négative, alors que précaire signifie sans garantie, sans sécurité, qui comporte un risque ou encore temporaire par définition.

Le pouvoir et ses laquets s'emploient à refondre la terminologie sociale (et politique) pour mieux manipuler les esprits, atténuer la signification d'une situation ou faire disparaître les conséquences négatives des mesures réactionnaires prises par le régime.

Ici l'excès de zèle du journaliste de l'Associated Press est d'autant plus méprisable que le choix du titre de son article va jusqu'à contredire son contenu.

Grève à la SNCM et à la CMN: aucune traversée entre la Corse et le continent. (24.02)

AP - 23.02

Les personnels de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) et ceux de la Compagnie méridionale de navigation (CMN) sont en grève illimitée depuis mardi, à l'appel de deux syndicats, la CGT et le Syndicat autonome des matelots, a-t-on appris auprès des compagnies

maritimes. Ils entendent "protester contre le démantèlement du service public, à quelques mois de l'arrivée annoncée d'un nouvel opérateur italien effectuant les liaisons maritimes entre la Corse et le continent".

Au total, sept traversées ont été supprimées mardi, quatre concernant des navires de la SNCM et trois de la CMN. La CGT avait commencé à bloquer dès dimanche deux car-ferries à Ajaccio et Bastia. De fortes perturbations ne sont pas à exclure pour les jours à venir.

Dans ce contexte, le gouvernement a annoncé mardi avoir demandé au sénateur Charles Revet "d'examiner (...) l'organisation de la desserte maritime de la Corse et les conditions dans lesquelles la concurrence entre les opérateurs s'exerce". Il "analysera l'ensemble des dispositifs d'aides publiques attribuées à ces opérateurs et, si nécessaire, formulera des ajustements de ces aides afin que la concurrence entre compagnies maritimes soit équitable".

Le médiateur de la République voit la France en noir. (24.02)

Reuters - 23.02

Le médiateur de la République, bientôt remplacé par un "Défenseur des droits", dresse un sombre tableau de l'état de la société française, dans un dernier rapport annuel à la tonalité exceptionnellement politique. Lire la suite l'article

L'institution du médiateur de la République a été créée en 1973 pour évaluer les relations entre les Français et leurs administrations et services publics, et pour tenter d'en corriger les dysfonctionnements les plus criants.

"Notre société est fracturée mais jamais cette réalité n'a été aussi aiguë", écrit Jean-Paul Delevoye en introduction de son rapport remis mardi au président Nicolas Sarkozy.

Il perçoit un sentiment d'injustice "mêlant angoisse et rancœur, prêt à se déverser dans les pires exutoires".

Pour l'ancien ministre RPR (ancêtre de l'UMP) et ancien président de l'Association des maires de France, le premier fossé entre les citoyens et l'État est celui creusé par une législation d'une complexité croissante.

La conséquence, écrit-il, en est que "les administrés méconnaissent leurs droits, en mesurent mal la portée et ont souvent du mal à les respecter".

Face à eux, les fonctionnaires peinent à appliquer la loi et à comprendre la finalité de leurs actions, se considèrent comme de simples pions dans un système qui les dépasse et leur impose sa force d'inertie, et cèdent à la tentation d'une application des textes "plus formelle qu'humaine", poursuit le médiateur.

"Cette rupture est accentuée par l'agressivité ou la violence, qui prennent peu à peu le pas sur le respect de l'autre", souligne Jean-Paul Delevoye.

S'y ajoute, selon lui, l'impression pour le citoyen d'être "ballotté" par d'incessants changements censés l'avantager mais qui lui semblent toujours à son détriment.

Il estime ainsi que la réorganisation d'Electricité et de Gaz de France (EDF, GDF) au nom de l'ouverture à la concurrence a débouché pour l'usager sur "un recul qualitatif de l'offre de services", voire sur des préjudices.

CULTURE DE LA PERFORMANCE

"L'impact de la crise est venu aggraver la situation, accroissant le contraste entre la richesse collective de la France et la situation des moins favorisés", ajoute-t-il.

"Jamais le risque de basculer dans la précarité n'a semblé si grand à autant de nos concitoyens."

Face à cette détresse, l'efficacité des politiques de solidarité décline, au point même d'infliger des blessures supplémentaires, déplore Jean-Paul Delevoye.

Il montre aussi du doigt les excès de politiques qu'il juge au demeurant nécessaires, comme la lutte contre la fraude.

Le durcissement du régime de la preuve peut ainsi placer des "honnêtes gens" en position de "présomés coupables", écrit le médiateur, pour qui "il n'est pas possible de vivre dans un système où l'administré fait figure d'éternel suspect".

Il déplore une "distorsion de plus en plus marquée entre la réalité vécue par les administrés et le reflet qu'en donnent les multiples indicateurs" utilisés par l'Etat, égratignant au passage une culture du résultat chère à Nicolas Sarkozy.

"Imprégner l'ensemble de la sphère publique de la culture de la performance, pourquoi pas ?", écrit Jean-Paul Delevoye. "Encore faudrait-il que ces indicateurs soient pertinents et n'aient pas pour seule finalité de satisfaire une hiérarchie ou de servir de faire valoir médiatique."

Alors que l'excellence et l'exemplarité de l'action et des acteurs publics sont seuls susceptibles de reconstruire une confiance "qui fait aujourd'hui tant défaut", le politique "peine à convaincre de son impartialité", estime-t-il encore.

Quant à la rationalisation des administrations, elle a par trop tendance, selon lui, à se traduire par une standardisation des réponses et un traitement de masse des dossiers, alors que les usagers sont en quête de traitements plus personnalisés.

A contre-courant de la tendance actuelle de l'exécutif, il invite les pouvoirs publics à se garder de la précipitation dans la réorganisation des services publics.

En 2009, le nombre d'affaires transmises au médiateur de la République a augmenté de 16 % par rapport à 2008, avec un total de 76.286 affaires reçues et 43.481 traitées.

Il suffirait d'embaucher 200, 300, 500.000 fonctionnaires et une grande partie de tous les problèmes évoqués ici seraient résolus, ce que ne fera qu'un Etat ouvrier...

Main mise de Sarkozy sur la cour des comptes. (deux articles) (24.02)

Reuters - 23.02

Le député socialiste Didier Migaud a été nommé premier président de la Cour des comptes en remplacement de Philippe Séguin, décédé en janvier, une illustration selon le gouvernement de la politique d'"ouverture" voulue par Nicolas Sarkozy.

Droite et gauche ont salué le choix fait en conseil des ministres de cette personnalité consensuelle qui n'a pourtant pas épargné la politique économique du gouvernement à son poste de président de la commission des Finances de l'Assemblée.

Tous les regards se tournent maintenant vers les trois nominations attendues mercredi au Conseil constitutionnel pour savoir si cette politique d'ouverture se poursuivra dans une autre institution centrale de la République française.

Selon le porte-parole du gouvernement, le président de la République a salué en Didier Migaud un "grand professionnel".

"Pour le président de la République, l'ouverture c'est un état d'esprit à la tête d'un pays qui a besoin de tolérance", a ajouté Luc Chatel en parlant de "choix historique" alors que la Cour des comptes peut désormais contrôler l'Elysée.

Réélu député de l'Isère sans discontinuer depuis 1988, Didier Migaud, 57 ans, proche de Laurent Fabius, présidait depuis 2007 la commission des Finances de l'Assemblée nationale.

Pour le ministre de l'Immigration, Eric Besson, transfuge du PS, sa nomination "confirme que la politique d'ouverture et de rassemblement des talents voulue par le président de la République est toujours une question d'actualité."

"LA RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE"

Le haut commissaire aux Solidarités actives, Martin Hirsch, lui aussi recruté à gauche, a évoqué "la reconnaissance de la compétence, de l'indépendance et du caractère".

Le député UMP Michel Bouvard, vice-président de la Commission des finances, a salué un "excellent choix".

"C'est bien de mettre un élu à la tête de la Cour des Comptes parce que ça assure une cour ouverte sur la vie publique et extérieure et une vision des problèmes auxquels sont confrontés les élus", a-t-il expliqué à Reuters.

Le député socialiste Jack Lang a pour sa part porté la décision au crédit du président de la République.

"C'est un geste fort d'ouverture intellectuelle et politique qui, à ma connaissance, ne comporte, en ce domaine, aucun précédent", a-t-il

souligné dans un communiqué.

La Cour des comptes est chargée de contrôler les comptes publics et ceux des associations caritatives. Elle rend un rapport annuel épluché avec gourmandise, en raison des dysfonctionnements et dérives qu'il dénonce régulièrement. Seul le Sénat se soustrait encore à sa juridiction.

Elle n'a pas ménagé ses critiques sur la politique budgétaire du gouvernement et est à l'origine d'affaires embarrassantes pour l'Elysée, comme celle des sondages payés par la présidence à des instituts jugés proches du pouvoir.

ET MAINTENANT, LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ?

Didier Migaud a aussi critiqué à l'Assemblée la politique budgétaire du pouvoir, notamment le "bouclier fiscal", ensemble de déductions fiscales dont la gauche estime qu'elles profitent largement aux ménages favorisés.

Selon une source parlementaire, le député socialiste Jérôme Cahuzac sera proposé mercredi par le groupe PS de l'Assemblée pour lui succéder à la tête de la commission des Finances. Il est le porte-parole du groupe dans les débats budgétaires.

La présidence de la commission des Finances échoit désormais de droit à l'opposition.

Le remplacement de trois membres d'un autre organe de contrôle, le Conseil constitutionnel, par l'Elysée et les présidents de l'Assemblée et du Sénat, trois institutions dirigées par la majorité, est également attendu.

Le PS critique par avance l'éventuelle nomination de trois personnalités de droite, qui laisserait le Conseil constitutionnel sans membre de gauche pour la première fois depuis 1965. Luc Chatel a cependant laissé entendre que la compétence et l'ouverture guiderait là aussi Nicolas Sarkozy.

"Il y a une volonté d'équilibre des sensibilités politiques", a confirmé à Reuters un responsable de la majorité présidentielle à l'issue d'une réunion à l'Elysée mardi matin.

Selon le site internet du Figaro, ce sera chose faite mercredi, puisque Nicolas Sarkozy nommerait Michel Charasse, ancien ministre de François Mitterrand.

Les deux autres "Sages" choisis seraient le sénateur UMP Hubert Haenel, choisi par le président du Sénat Gérard Larcher, et l'ancien commissaire européen Jacques Barrot, sur proposition du président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, ajoute le site.

Main mise de Sarkozy sur la cour des comptes. (deux articles) (24.02)

Rue89 - 23.02

Curieuse situation : le député socialiste Didier Migaud a été nommé mardi matin à la tête de la Cour des comptes, alors que la chambre régionale des comptes (CRC) de Rhône-Alpes a rendu il y a quelques semaines un rapport pointant la gestion parfois hasardeuse, le recours à des emprunts toxiques et les finances dégradées de la communauté d'agglomération de Grenoble, qu'il préside. Joint par Rue89, Didier Migaud conteste cette interprétation.

Ce rapport définitif (il tient compte des observations du président) pour les années 2003-2007, dont Rue89 a obtenu copie, est toujours confidentiel puisque Didier Migaud ne l'a pas encore communiqué aux élus de l'agglomération, comme la loi l'y oblige.

La dernière réunion, prévue le 29 janvier, a d'ailleurs dû être reportée en raison de cette irrégularité, justifiée en séance par une erreur technique.

Le rapport souligne de nombreuses qualités dans la gestion de Didier Migaud en tant que président de la communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole, communément appelée « la Métro ».

Ainsi, « s'agissant de la fiabilité de ses comptes, la démarche innovante adoptée et inspirée de la Lolf [dont Migaud est considéré comme l'un des "pères", ndlr] peut être notée, de même que les taux satisfaisants de réalisation des prévisions budgétaires ». Des procédures « doivent être peaufinées »

Mais la synthèse de début de rapport embraye immédiatement sur plusieurs choses qui « doivent être peaufinées ». Attention, langage technique :

« Les procédures de transfert de charges et de produits entre budget principal et budgets annexes, de reprise des résultats, du rattachement des charges et produits à l'exercice, des restes à réaliser, d'établissement d'un inventaire des biens exhaustifs, et, plus au fond, les estimations des charges transférées. »

En résumé, et en langage plus simple : le président de communauté d'agglomération Didier Migaud a, au mieux, fait preuve de légèreté dans le rendu comptable de sa gestion et, au pire, usé d'artifices. Ce que réprouverait certainement le premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud. 337 millions d'euros de dettes

Plus grave : l'agglomération de Grenoble, qu'il préside depuis 1995, est dans une situation financière très alarmante qui s'est dégradée ces dernières années, selon la chambre :

« L'encours de la dette a cru de 54,5%, passant de 218 354 776 euros au 31 décembre 2004 à 337 513 615 euros au 31 décembre 2007, ce qui place la Métro, en terme d'encours de la dette par habitant par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, dans une situation particulièrement défavorable, comparée aux autres communautés d'agglomération de même taille. »

Fin 2006, la dette par habitant dans l'agglomération de Grenoble était de 774 euros, contre 159 euros à Saint-Etienne, 130 euros à Toulon, 111 euros à Rennes et 30 euros à Rouen.

« Un fort endettement que le rythme soutenu des investissements n'a pas permis de ralentir », synthétise la chambre. Migaud : comparer ce qui est comparable

Joint par Rue89 mardi après-midi, Didier Migaud -qui devrait démissionner dans les prochaines heures de la présidence de la Métro- souligne que la capacité de désendettement de la communauté a été ramenée à 9 ans environ (entre 10 et 11 ans selon sa réponse au rapport), et surtout, que les différentes agglomérations ne sont pas forcément comparables :

« Toutes n'ont pas le même champ de compétence, entre transports, assainissement, eau... De plus, toutes n'ont pas la même façon d'élaborer leurs comptes, entre le budget principal et les différents budgets annexes. »

Cette remarque (absente de la réponse de Migaud à la chambre) est surprenante : il est difficile de croire que pour contrôler la collectivité dirigée par celui qui était président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, la CRC ait dépêché un magistrat capable de comparer des choux avec des navets. Mais c'est possible. 26,3% de la dette est constituée d'emprunts « toxiques »

Pour pallier cet endettement (notamment dû à la construction d'un grand stade), Didier Migaud (à qui le conseil de communauté délègue chaque année sa compétence en matière de « couverture du risque de taux ») a eu recours à une forte proportion de produits financiers structurés, connus depuis quelques années sous le vocable de « produits toxiques » : 26,3% de l'encours de la dette, soit 88 802 976,30 euros, selon l'annexe au compte administratif 2007.

La chambre décrit le fonctionnement de ce type de produits, qui a déjà causé des problèmes à différentes collectivités locales, de gauche comme de droite :

« Lorsque le taux d'intérêt payable dans l'année a une incidence sur la comptabilité de l'exercice, il est tentant de renégocier un prêt chaque fois que le taux est susceptible d'augmenter, quitte à accepter un niveau de risque plus important, mais qui n'a pas d'incidence directe au point de vue comptable. »

Selon Didier Migaud et le directeur général des services (DGS) de la Métro, Serge Darmon, lui aussi joint par Rue89, le taux de produits réellement « toxiques » est beaucoup plus faible, « si l'on se base sur la définition donnée dans la charte Gissler ». Un « hold up » de 3 millions d'euros, selon un opposant

La dette s'élève aujourd'hui à 350 millions d'euros, sur lesquels « seul un emprunt de 17 millions d'euros constitue un risque qui peut être relativement élevé », affirme Serge Darmon. « Le fait qu'il y ait un risque ne signifie pas forcément qu'il y aura perte pour le contribuable », ajoute-t-il. En retenant la définition de la chambre pour les « produits structurés », leur taux serait aujourd'hui de 19% environ.

La chambre pointe un versement de 3 millions d'euros effectué en 2006 par la régie de l'assainissement vers le budget principal de la Métro. Ce versement « est fondé sur deux délibérations contradictoires », constatent les rapporteurs. Pour Raymond Avrillier, ancien vice-président (écologiste) de la communauté, il s'agit là d'un « hold-up ».

« Le versement s'est effectué en toute transparence », répond Didier Migaud, qui souligne que si ça n'avait pas été le cas, il n'y aurait pas pu y avoir de recours devant le tribunal administratif...

Le nouveau plus haut magistrat comptable de France, qui sera chargé de mettre en œuvre la réforme du contrôle des finances locales annoncée par le gouvernement, ajoute que « même la certification des comptes de l'Etat se fait avec des réserves. Il faut tenir compte de ces

réerves, qu'il ne faut pas instrumentaliser politiquement ».

Il vise là Raymond Avrillier, qui trouve Didier Migaud « très compétent » :

« Je suis en bon terme avec lui. Mais il y a eu un certain nombre de tours de passe-passe, en particulier sur les années 2006, 2007 et 2008. »

Conformément à la loi, la chambre régionale des comptes a transmis le rapport au préfet et au trésorier payeur général de l'Isère. Si le premier a bien fait son travail, l'Elysée ne pouvait pas ignorer que Didier Migaud n'a pas fait preuve de qualités de comptable exemplaires avant sa nomination au poste (irrévocable) de premier président de la Cour des comptes.

Le déroulement des faits hier chez Total. (24.02)

20minutes.fr - 23.02

10h03: Le patron de Total reçu aujourd'hui par Nicolas Sarkozy

Le directeur général de Total Christophe de Margerie sera reçu par le président de la République, a déclaré mardi à l'AFP une source proche du dossier, confirmant une information du Point.fr.

11h30: Les salariés de la raffinerie Total de Dunkerque, en grève depuis le 12 janvier, ont voté la reconduction du mouvement en assemblée générale. La trentaine de grévistes présents sur le piquet de grève installé aux portes de la raffinerie ont voté à main levée et à l'unanimité la poursuite de la grève pour 24 heures.

12h15: Total s'apprête à vendre sa raffinerie de Lindsey en Grande-Bretagne, selon lepoint.fr. Une opération qui, ajoutée à la fermeture définitive de la raffinerie de Dunkerque, permettrait au groupe français d'atteindre son objectif de réduire ses capacités de production de 500.000 barils par jour entre 2007 et 2011, selon des sources industrielles.

12h29: Nicolas Sarkozy a demandé à Total des engagements sur le maintien des capacités de raffinage, selon Luc Chatel.

12h34: Selon le porte-parole du gouvernement, les engagements réclamés par Nicolas Sarkozy lors de son entretien à l'Elysée avec le directeur général de Total Christophe de Margerie concernent «la non fermeture des capacités de raffinage pour les années à venir».

12h45: Il y a désormais 249 sur les 2.600 stations-service des réseaux Elf et Total en rupture de stock d'au moins un carburant, selon la direction du groupe. «Ce chiffre évolue en permanence, en fonction des réapprovisionnements qui sont faits», a précisé Total. Ce même chiffre s'élevait à 132 lundi après-midi.

12h50: Les syndicats reçus à la Défense ont de nouveau exposé leurs revendications concernant le site de la raffinerie de Dunkerque et de l'ensemble du raffinage à la direction. La réunion a été suspendue une demi-heure, mais seuls les syndicats se sont pour le moment exprimés. «Nous avons répété ce que nous avons dit dimanche. Mais là, ils commencent à se rendre compte qu'il y a eu quelques loupés», a estimé Claude Maghuet, délégué FO.

13h36: La raffinerie Exxon Mobil de Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône) n'est pas en grève, selon I-Télé.

13h58: Total s'est engagée à ne fermer aucune raffinerie dans les cinq ans, a indiqué le délégué CGT Charles Foulard, mais cet engagement ne concerne pas Dunkerque pour le moment, selon un autre syndicaliste.

14h10: «La direction a remis aux syndicats un texte écrit qui comprend huit propositions et c'est sur cette base que les discussions reprendront cet après-midi», a indiqué un porte-parole de la direction. Selon lui, «des avancées très importantes ont été réalisées».

14h15: Les syndicats de Total préviennent qu'ils n'appelleront pas à la reprise du travail tant que le gouvernement n'aura pas officialisé la tenue d'une table ronde sur l'avenir du raffinage en France et que le groupe n'aura pas accepté de payer les jours de grève.

14h20: La grève a été reconduite à la raffinerie Total de Feyzin en début d'après-midi par les salariés réunis en assemblée générale, selon notre rédaction lyonnaise.

14h25: Les deux raffineries ExxonMobil ont décidé de suspendre leur grève, ainsi que le blocage du dépôt de carburant de Port-Jérôme. «Nous avons reçu des nouvelles indiquant que le gouvernement va faire dans la journée une annonce acceptant la tenue d'une table ronde sur l'avenir du raffinage en France que nous réclamions», a expliqué à l'AFP Laurent Delaunay, délégué CGT de Port-Jérôme.

15h28: Christian Estrosi annonce l'organisation d'une table ronde sur l'avenir de l'énergie en France au deuxième trimestre. Le ministre de l'Industrie répond ainsi à l'une des principales revendications des salariés en grève dans les raffineries de Total.

17h11: Les salariés de la raffinerie Total de Dunkerque ont joué les pompistes dans une station-service de Grande Synthe pour sensibiliser les automobilistes aux menaces pesant sur leur activité. Vêtus de bleus de travail, casques de sécurité et vestes fluorescentes, ils ont investi vers 15h la station-service Auchan et se sont postés à deux ou trois par pompe, distribuant des tee-shirts aux automobilistes en leur proposant symboliquement de les servir.

18h55: Les raffineries Total pourraient reprendre leur activité mercredi, excepté Dunkerque, selon le responsable Sud Chimie du site des Flandres. Les discussions se poursuivent, cependant.

19h18: La CGT n'appellera finalement pas à la grève demain sur le site du britannique Ineos à Lavera (Fos-sur-Mer), selon le secrétaire général de ce syndicat sur le site, Marc Sarde.

19h32: La CGT appelle à la suspension de la grève en raison des «avancées significatives» obtenues lors des négociations avec la direction, au siège du groupe à La Défense.

19h55: Les assemblées générales de salariés, pour décider de la levée de la grève ou de la poursuite du mouvement, se tiendront dans chaque raffinerie mercredi entre 12h et 14h, a indiqué la CGT. Concernant le site de Dunkerque, «le groupe Total se déclare prêt à remettre le dossier à plat», selon le syndicat.

Dans un communiqué, la direction rappelle en ces termes son engagement de ne procéder à aucune fermeture de raffinerie, en dehors de celle, éventuelle, de Dunkerque: «Au-delà du projet d'évolution de l'établissement des Flandres, il n'y aura ni fermeture, ni cession de ses raffineries françaises au cours des cinq prochaines années».

Pour sa part, le gouvernement prévoit de tenir au deuxième trimestre une table ronde sur l'avenir de l'énergie en France. 19h53: La direction et les syndicats, après neuf heures de négociations, sont arrivés à un «relevé de conclusions» qui «sera soumis à la signature des organisations syndicales».

A la suite de la CGT, FO appelle également à la suspension du mouvement, a indiqué son négociateur, Claude Maghne. En revanche, le représentant de Sud, Philippe Wullens, a exclu que son syndicat, majoritaire à Dunkerque, appelle à une reprise de l'activité dans cet établissement.

Commentaire.

Enseignements.

1- La preuve est faite que les travailleurs sont prêts à se mobiliser massivement à travers tout le pays.

2- S'ils veulent que leur mobilisation se développe et aille jusqu'au bout, ils doivent s'organiser indépendamment des syndicats traités, ils peuvent au départ les intégrer aux comités de grève mais en leur interdisant de négocier ou décider quoi que ce soit à leur place, la majorité des délégués élus parmi le personnel en grève doivent avoir pris position pour la grève illimitée jusqu'à satisfaction.

3- Il était possible de paralyser l'ensemble de l'économie du pays et d'obtenir le retrait du plan de fermeture de la raffinerie de Dunkerque, d'infliger au passage une défaite au gouvernement qui soutient la direction de Total.

4- Au-delà des travailleurs des autres raffineries, il était possible de lancer un appel en direction de l'ensemble des travailleurs du pays qui sont confrontés à la même situation que chez Total ou qui sont menacés par un plan de licenciement, le refus de leur direction de satisfaire leurs revendications salariales ou concernant leurs conditions de travail, puis un appel à la grève générale...

5- Les vertus du front unique tel que le conçoivent les opportunistes ont rapidement été épuisées pour céder la place à la trahison. Entre nous et pour ceux qui ignoreraient ou qui feindraient de l'ignorer, il en a toujours été ainsi lors de mobilisations susceptibles de remettre en cause l'ordre établie, pour ne pas apparaître comme manquant d'impartialité ou d'objectivité, sauf exception qui confirme la règle que le front unique favorisant toujours le front unique au sommet est bien l'un des derniers remparts pour sauver le régime

6- Il a manqué une fois de plus un parti révolutionnaire capable d'impulser ce combat à la fois contre le patronat et le gouvernement dans la perspective de l'expropriation des capitalistes et de chasser le gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner.

Conclusion.

Une fois qu'ils ont été trahis par la totalité des syndicats briseurs de grève, je dis bien la totalité des syndicats, il n'y a plus qu'à espérer que

les ouvriers de Total Dunkerque rejeteront le consensus réalisé par les dirigeants syndicaux-direction de Total-gouvernement, qu'ils trouveront les moyens de briser le carcan des appareils et de se constituer en comité de grève élu souverain, SANS les délégués syndicaux qui se sont placés eux-mêmes au côté de la direction de Total et du gouvernement.

Non à la fermeture de la raffinerie Total de Dunkerque, pas un seul licenciement, grève illimitée avec occupation jusqu'au retrait définitif du projet de fermeture, le seul mot d'ordre correct.

Les retraités dans la rue pour leur pouvoir d'achat. (25.02)

Reuters - 24.02

Des milliers de retraités sont descendus dans la rue dans toute la France pour dénoncer leur situation de précarité et réclamer une hausse de pensions ainsi qu'une garantie d'accès aux soins.

La préservation de la retraite à 60 ans et du système par répartition étaient aussi en tête des slogans des aînés, qui disent se battre "pour leurs enfants et leurs petits-enfants".

Sept syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, UNSA et FGR-FP) ont appelé à la mobilisation, qui s'est traduite par des rassemblements à Paris et dans plusieurs villes de province.

Selon les syndicats, quatre des 14 millions de retraités en France touchent moins de 900 euros par mois - alors que le seuil de pauvreté est à 817 euros.

Le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites évoque, lui, pour l'année 2007, 10% de retraités français ayant un niveau de vie inférieur à 913 euros mensuels.

"Aujourd'hui, 12% des retraités sont obligés d'aller à la banque alimentaire ou des organisations de ce type pour se nourrir, c'est une honte !", a déclaré lors du rassemblement parisien Joël Lefebvre, secrétaire de la CGT Ile-de-France.

"Retraités maltraités", "Ma retraite, j'veux la vivre" faisaient partie des slogans des quelque 2.000 manifestants, selon la CGT, rassemblés devant l'Assemblée nationale.

La députée Martine Billard, du Parti de Gauche, et la secrétaire nationale du Parti communiste, Marie-George Buffet, étaient présentes.

"Quatre millions de retraités sont au-dessous du seuil de pauvreté donc il faut un plancher au niveau du Smic (1.056 euros nets-NDLR)", a déclaré Marie-George Buffet à Reuters.

"Il faut maintenir la retraite à 60 ans avec de bonnes pensions en imposant les revenus financiers, en arrêtant les exonérations de cotisations sociales des employeurs et en relançant l'emploi", a-t-elle ajouté avant d'aller interpeller le ministre du Travail lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

"L'ÉQUIVALENT DU SMIC, CE SERAIT BYZANCE !"

Xavier Darcos lui a répondu que les mesures prises par le gouvernement sur le minimum vieillesse allaient permettre d'ici 2012 à 400.000 retraités de gagner 150 euros de plus par mois.

Le ministre a aussi évoqué la pension minimum pour les agriculteurs à la retraite et la revalorisation des pensions de réversion pour les veufs et veuves les plus modestes.

Présente à la manifestation parisienne, Thérèse Martin, 86 ans, ancienne éducatrice, habite à Paris dans un logement HLM d'une pièce avec 753 euros par mois.

"Pour économiser, je fais les fins de marché. Quant aux loisirs, ce n'est pas la peine d'y penser. Mais dès que c'est gratuit, je me précipite", a raconté à Reuters cette vieille dame dynamique, qui "brode des cadeaux" pour sa famille. "Si j'avais l'équivalent du Smic, ce serait Byzance !", sourit-elle.

Henri Tronchon a calculé, lui "avoir perdu, en 11 ans de retraite, 12% de pouvoir d'achat".

Ce retraité de la métallurgie dit "penser à ses petites filles. Je ne veux pas qu'elles me disent un jour 'vous avez laissé casser ce que vous

aviez gagné".

A Marseille, un millier de retraités, trois fois plus selon la CGT, ont défilé en deux cortèges séparés avant de se retrouver devant les portes de la préfecture.

A Toulouse, près de 600 retraités selon la police, plus de 2.000 selon les organisateurs, ont défilé dans les rues du centre-ville.

"Nous continuerons de nous battre parce que, pour l'instant, nous n'avons jamais obtenu ce que nous demandons. Nos revendications doivent absolument être entendues avant qu'il ne soit trop tard", a lancé Maurice Gendre, secrétaire de l'union départementale des retraités Force Ouvrière.

Des défilés ont aussi eu lieu à Strasbourg, Nantes, Avignon et Dijon, notamment.

Reprise du travail sur le site ArcelorMittal de Gandrange. (25.02)

Reuters - 24.02

Le travail a repris dans l'usine ArcelorMittal de Gandrange (Moselle) touchée depuis six jours par un mouvement de grève lié aux négociations salariales annuelles, a-t-on appris auprès de la direction.

"Un projet d'accord a été soumis ce lundi 22 février par la direction aux organisations syndicales, qui se prononceront jusqu'au 25 février", indique la direction dans un communiqué. Le travail a repris mardi soir.

Un mouvement de grève lancé par la CGT pour obtenir une amélioration des propositions salariales avait provoqué l'arrêt du laminoir à couronnes et à barres (LCB), le dernier outil de production du site de Gandrange après la fermeture, en 2009, de l'aciérie et du train à billettes.

Les négociations salariales sont en cours actuellement dans l'ensemble des sociétés du groupe, précise la direction.

Poursuite de la grève à la raffinerie Total de Dunkerque . (25.02)

Reuters - 24.02

L'intersyndicale CGT-FO-Sud de Total a voté mercredi la reconduction de la grève à la raffinerie de Dunkerque (Nord), menacée de fermeture et arrêtée depuis mi-septembre, a-t-on appris auprès de FO.

Cette reconduction était attendue, au lendemain d'engagements du groupe pétrolier sur le maintien l'activité dans cinq de ses raffineries pendant cinq ans au moins, qui ne concernent pas la raffinerie de Dunkerque.

"Le personnel est déçu, il s'attendait à ce que, lors de ces longues heures de négociation, la direction annonce le 'grand arrêt' (de maintenance NDLR) et le redémarrage de Dunkerque", a déclaré Patrice Leclair, délégué FO de la raffinerie.

Une vingtaine de personnes occupent désormais jour et nuit le site de Dunkerque. L'occupation a commencé le 16 février.

Le sort de la raffinerie de Dunkerque sera discuté le 8 mars lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire de Total.

Le groupe s'est engagé à ne supprimer aucun emploi sur le site.

8 millions de personnes pauvres en France... et ce n'est pas fini. (26.02)

libération.fr - 25.02

Hausse du chômage, situation aggravée pour les plus pauvres... Un tableau noir dressé par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, dans son rapport sur ses dix ans d'activité, publié ce jeudi.

La France compte plus de 8 millions de personnes pauvres, le même nombre qu'il y a dix ans. Avec une différence : la situation des plus

vulnérables s'est «dégradée» et risque de s'aggraver avec la crise. C'est le constat fait par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) dans son dernier rapport. Le document a été rendu public jeudi, jour du dixième anniversaire de l'ONPES, en présence du secrétaire d'Etat chargé du Logement Benoist Apparu et de Martin Hirsch, Haut commissaire aux Solidarités actives.

Dans cette sixième édition, outre un bilan des travaux de l'ONPES depuis dix ans, le rapport s'attarde en particulier sur une étude sobrement intitulée Impact de la crise sur la pauvreté. Ses auteurs, des membres de l'Observatoire français des conjonctures économiques, estiment que la montée «brutale» du chômage en 2008, suite à la crise économique et financière, n'est «que le début de l'ajustement du marché du travail et va se poursuivre dans les années qui viennent.» «Nous entrons actuellement dans une phase de chômage durablement élevée», avec des «conséquences considérables en termes sociaux» ajoutent-ils. 1,8 million de Français vivent avec moins de 602 euros par mois

L'étude précise que le taux de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté (moins de 60% du revenu médian, soit 908 euros par mois) n'a guère évolué, passant de 13,6% à 13,4% de la population entre 1998 et 2007, ce qui représente plus de huit millions de personnes en 2007.

La proportion de la population subsistant avec 40% du revenu médian (soit 602 euros) a, quant à elle, augmenté de 2,1% en 2002 à 3,1% en 2007. Ils étaient 1,8 million dans ce cas il y a trois ans.

«Parmi les personnes pauvres, la situation des plus pauvres s'est donc sensiblement dégradée», s'alarme l'ONPES dans son compte-rendu, publié au 10e anniversaire de cet organisme. Avec un facteur aggravant souligné par Agnès de Fleurieu, présidente de l'ONPES : «La dégradation du marché du travail, en touchant les personnes qui étaient déjà les plus vulnérables, engendre un risque d'irréversibilité du chômage et de la pauvreté». Alors que le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a annoncé ce matin que l'Etat et l'Assurance chômage allaient débloquer des fonds pour les chômeurs en fin de droits, le rapport constate effectivement que le «taux d'ancienneté du chômage» est plus important en 2010 qu'il y a 3 ans, aggravant le niveau de pauvreté moyen des chômeurs.

«Un million de chômeurs vont se retrouver en fin de droits en 2010», a-t-elle rappelé. Si les statistiques disponibles sur la pauvreté ne donnent pas encore de données précises sur les effets de la crise, l'ONPES note que les associations sont «particulièrement préoccupées par l'augmentation des demandes d'aide alimentaire et financière enregistrée depuis l'automne 2008». Un «système de veille sociale» mis en place en 2009 pour faire remonter les impressions des «acteurs de terrain» a également déjà fait apparaître un recours plus importants des jeunes et des personnes âgées aux aides sociales. Pauvres avec emploi

Phénomène déjà souligné dans le précédent rapport il y a deux ans, la pauvreté touche également les personnes employées. Les travailleurs pauvres étaient 1,9 million en 2007, soit 6,7% des salariés. En 2005, ils étaient déjà 1,7 millions (7% des travailleurs).

«On doit avoir moins de travailleurs pauvres, malgré la crise», a plaidé Martin Hirsch. Il a également averti que la prochaine réforme des retraites devra veiller à ce que «travailler plus longtemps soit compatible avec le fait de ne pas pénaliser et ne pas faire renaître la pauvreté chez celles et ceux pour lesquels le parcours de travail a été chaotique».

Enfin, «phénomène nouveau», l'ONPES s'inquiète d'une «désespérance accrue des personnes pauvres» qui se traduit par des états «dépressifs» et des attitudes de ressentiment. D'autant plus préoccupant, note le rapport, qu'on «peut y voir moins l'effet de la crise que l'expression d'un processus long de fragmentation la société française».

A Dunkerque, les salariés de Total dans le flou depuis cinq mois. (27.02)

lemonde.fr - 26.02

Comme Thierry Jolly, opérateur, et Guillaume Baron, comptable matière, les salariés de la raffinerie des Flandres, située dans une zone industrielle à l'écart de Dunkerque, s'interrogent tous sur leur devenir. Ce jeudi 25 février, alors que la grève a été levée dans toutes les autres raffineries françaises de Total, eux se rassemblent comme d'habitude à dix heures sur le site pour faire le point.

Devant les grilles de leur raffinerie, ils se réchauffent comme ils peuvent. Un barbecue de poissons, quelques braseros, un large foyer où brûlent quelques pneus entourent les quelques cabanons de fortune construits à la hâte et bariolés de slogans.

Depuis le 12 janvier, ils sont en grève pour tenter de sauver leur activité. Derrière eux, seules les chaufferies ronronnent encore. Toujours présente, l'odeur âcre reste maintenant confinée sur le site. Avant, quand la raffinerie tournait à plein régime, il n'était pas rare qu'on la sente jusqu'au centre-ville.

Mais depuis septembre, plus aucun litre de pétrole n'est raffiné à Dunkerque. Officiellement, il s'agissait au départ d'un arrêt pour "cause conjoncturelle". Quelques semaines et tout devait repartir. Mais à force d'attendre, les ouvriers, comme Thierry Joly et Guillaume Baron, ont fini par comprendre que cet arrêt allait peut-être être définitif.

PLUSIEURS MOIS D'INCERTITUDES

La situation est d'autant plus étrange que malgré l'arrêt du raffinage, les salaires sont toujours payés. Les contrats avec les sous-traitants maintenus. Les premiers mois, tout le monde continue même à préparer le grand arrêt quinquennal. Obligatoire pour contrôler la sécurité des installations, il doit marquer la reprise de l'activité, promet la direction. Les échafaudages sont montés tout comme les cabanons pour accueillir les centaines de prestataires qui doivent intervenir sur les deux mois de la durée du chantier. Selon la direction, près de 85 millions d'euros – sur les cent nécessaires au grand arrêt – sont ainsi dépensés.

Le 12 janvier, les salariés apprennent par la presse que leur site est menacé. La direction leur annonce seulement que le grand arrêt est annulé. Fatigués de l'incertitude dans laquelle ils sont plongés, ils décident alors de se mettre en grève. Ils bloquent les arrivées de carburant déjà raffinés qui constituaient leur dernière activité depuis septembre.

Mais là aussi, une grève un peu bizarre. Personne ne vient demander qui est gréviste ou non. Et les salaires sont toujours payés. A part assurer le minimum pour garantir la sécurité des installations classées Seveso, il n'y a de toute façon plus grand-chose à faire. Si tout le monde vient à ses horaires de travail, la plupart naviguent entre leur poste et les cabanons qui font office de piquet de grève devant l'entrée du site.

"Tout cet argent dépensé pour rien montre qu'ils ne sont pas à quelques millions près. Avec ses milliards de bénéfice, Total pourrait même nous laisser cinq ans à végéter sur le site et à jouer à la pétanque avec nous " assure Philippe Wullens, délégué Sud, majoritaire sur le site.

Pour la direction de Total, cela montre qu'elle n'avait nullement l'intention d'arrêter l'activité de la raffinerie si longtemps. Seule la conjoncture l'aurait poussée à maintenir les salariés dans l'incertitude. Sur le piquet de grève, personne ne veut croire que Total ait décidé "du jour au lendemain" de fermer la raffinerie.

Est-ce alors une manière d'acheter la paix sociale ? Les grévistes se sont montrés jusqu'ici plutôt responsables. Quelques manifestations, des actions bon enfant dans les stations-service, mais rien de plus. Ils ont tout misé sur le mouvement national de leurs collègues des autres raffineries de France et la menace de la pénurie d'essence en pleine période électorale.

Avec un certain succès. Christophe de Margerie, le directeur général de Total, est convoqué à l'Elysée. Les ministres multiplient les annonces de soutien, jusqu'à Christian Estrosi, le ministre de l'industrie, qui demande que le site rouvre s'il n'y a pas "un vrai projet de substitution". Avec près de huit milliards d'euros de bénéfice en 2009, difficile pour l'entreprise de justifier un manque de rentabilité du site pour le fermer, même si les capacités de raffinage françaises sont surdimensionnées. Le projet de raffinerie géante à Dubaï ne fait rien pour améliorer l'image du groupe, accusé par les syndicats de pratiquer la "délocalisation rampante".

Confiant grâce au soutien politique qu'il a réussi à obtenir, le front syndical SUD-CGT-FO du site assure se battre pour faire redémarrer l'activité. Parmi les 380 salariés, l'espoir s'est toutefois dissipé depuis que les autres raffineries ont repris le travail, éloignant les risques de pénurie. On affirme se battre désormais pour que Total apporte un projet viable susceptible de garantir leur emploi à Dunkerque. "Nous sommes seulement prêts à accepter l'arrêt de la raffinerie si un véritable projet industriel est proposé. Pas ces histoires de centre de formation ou d'intervention technique qui ne sont pas crédibles" assure ainsi Marcel Croquefer, délégué CGT du pôle chimie de Dunkerque.

Avec des salaires corrects pour l'industrie, souvent supérieurs à 2 000 euros pour les opérateurs, qui doivent toutefois travailler de nuit et le week-end et sur qui repose la sécurité du site, ils savent qu'il sera difficile de trouver un emploi aussi intéressant dans la région. Tous conviennent qu'ils ne risquent pas le licenciement. Mais être reclassés sur d'autres sites Total en France ne les réjouit pas. "Nos maisons, nos familles, nos amis, nos racines sont ici" justifient plusieurs d'entre eux. "J'ai été militaire et je suis rentré chez Total pour pouvoir me fixer. C'est pas pour devoir être à nouveau sur les routes huit mois par an", explique Guillaume Baron, 36 ans.

La situation est différente chez les 450 sous-traitants, pour qui plusieurs d'entre eux travaillaient presque exclusivement pour le site. C'est le cas d'Opteor, qui assurait la maintenance. Les trois quarts des salariés de l'agence de Dunkerque sont ainsi occupés par la raffinerie des Flandres. Depuis janvier, leur activité est au point mort. Mais là aussi toujours la même méthode. Comme les contrats n'ont toujours pas été suspendus par Total, personne n'a encore été licencié. "Nous sommes payés pour rester chez nous. Nous prenons des RTT en avance", explique Giovanni Mancini, délégué CGT.

Les chevaliers de la "table ronde sur le raffinage" en France vont se réunir ! boycott !. (27.02)

AP - 26.02

La table ronde sur le raffinage, demandée par les salariés de Total, sera organisée le 15 avril prochain, annonce vendredi le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo.

Cette réunion est prévue "dans le cadre du protocole de sortie de crise chez Total", précisent ses services. Cette table ronde aura lieu au ministère du Développement durable.

"Après contact avec les acteurs de ce secteur et en concertation avec eux, un programme de discussion et de travail leur sera adressé dans les tous prochains jours", ajoute le ministère. Les présidents de Total et ExxonMobil "ont déjà fait connaître au ministre d'Etat leur participation à cette table ronde". (AP 26.02)

Commentaire.

1- Que cette "concertation" se déroule au ministère de l'Ecologie n'a rien d'étonnant, elle s'inscrit dans la perspective tracée par le jaune Chèreque qui s'est prononcé le 25 février pour la fermeture de la raffinerie de Dunkerque et la reconversion du site au profit des "énergies de demain".

Pour ceux qui n'auraient pas lu sa déclaration, un extrait :

"On a d'un côté M. (Jean-Louis) Borloo qui nous demande d'acheter des voitures électriques, et de l'autre côté M. (Christian) Estrosi qui nous dit qu'il faut raffiner du pétrole. Pour quoi faire? Pour le stocker dans les caves?", s'est-il interrogé.

"On dit qu'il faut maîtriser la production de CO2. Eh bien, il faut en tirer les conséquences économiques et il faut que Total, qui a les moyens financiers, fasse une reconversion du site d'une façon industrielle, c'est-à-dire qu'il investisse dans les énergies de demain pour que les salariés de ce site gardent leur emploi à Dunkerque", estime M. Chèreque. (AP 25.02)

2- Compte tenu qu'il sera impossible de fermer cette raffinerie et d'ouvrir simultanément du jour au lendemain une usine dédiée aux "énergies de demain", cela signifie que la perspective tracée par Chèreque revient à envoyer les 388 ouvriers de Dunkerque au chômage, plus les quelque 500 ouvriers employés chez les sous-traitants.

3- En prévoyant d'organiser cette "table ronde" cinq semaines après la réunion prévue (le 8 mars) par la direction de Total sur le sort qu'elle réserve aux ouvriers de Dunkerque, chacun aura compris qu'entre temps la direction de Total espère s'être débarrassée de sa raffinerie de Dunkerque et que le délais entre les deux réunions doit servir, d'une part à isoler davantage les ouvriers de Dunkerque, d'autre part à neutraliser les ouvriers des autres raffineries dans l'attente de la seconde réunion où ils seront fixés sur leur sort, disons provisoirement, car il ne faut jamais prendre pour argent comptant les promesses mêmes écrites de la part de patrons.

4- Participer à ces réunions, en attendre quelque chose, c'est déjà capituler, c'est s'en remettre à la direction de Total, alors que l'issue de cette bataille dépend uniquement de la mobilisation des ouvriers dans un contexte social explosif.

Accepter la fermeture de cette usine alors que Total a engrangé près de 20 milliards de profits au cours des deux dernières années, ce serait pour la classe ouvrière de tout le pays, accepter de se soumettre aux exigences du capitalisme au détriment de tous ses droits légitimes, ce serait se résigner à accepter la dégradation sans fin de nos conditions d'existence et de travail, ce serait s'interdire de trouver une issue politique à la crise du capitalisme alors qu'il en existe une : chasser Sarkozy, liquider les institutions et prendre le pouvoir, créer un Etat ouvrier, une République sociale qui prendrait en compte l'ensemble des besoins des masses laborieuses qui constituent l'immense majorité de la population, qui organiserait la production sur la base de ces besoins et qui procéderait à la répartition des richesses produites en fonction des besoins de la population, et non plus en fonction de la richesse détenue par une poignée de propriétaires ou actionnaires une fois qu'on les aura expropriés sans indemnité et que l'outil de production sera devenue propriété collective de l'ensemble des producteurs, des travailleurs.

Quant à ceux qui s'en remettaient aux propriétaires des raffineries et à l'Etat capitaliste, au gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner pour garantir l'avenir des emplois des ouvriers de ces usines, hypocritement ils peuvent être tentés d'expliquer après coup que cette revendication venait de la base et qu'ils n'ont fait que la reprendre à leur compte, la respecter au nom de la démocratie, ils sont prêts à faire feu de tout bois pour justifier leur capitulation, on leur répondra que si cette base voulait se jeter à la mer ou se suicider, le rôle d'un parti ouvrier ne serait certainement pas de les y encourager, mais au contraire de leur ouvrir les yeux sur les dangers de s'engager dans cette voie afin qu'ils s'en détournent ou l'abandonnent.

En toile de fond, cette position opportuniste repose sur le fait qu'il serait possible d'empêcher Total de fermer cette raffinerie qui ne produit plus rien depuis des mois, dont même le programme annuel d'entretien a été annulé en prévision de sa fermeture définitive, ce que les ouvriers de Dunkerque ont parfaitement compris de leur côté, alors qu'aucun élément ne permet sérieusement d'envisager un tel revirement de situation.

Que les ouvriers de Dunkerque se battent jusqu'au bout pour exiger le retrait du plan de fermeture de la raffinerie, c'est normal, légitime, ils ont raison, c'est leur avenir qui est en jeu.

Par contre, il est criminel d'entretenir l'illusion qui peut leur traverser l'esprit que ce serait possible de convaincre ou contraindre les dirigeants de Total de revenir sur leur décision, car l'issue de leur combat comme celui de centaines de milliers de travailleurs confrontés à la même situation dans le pays est avant tout politique : seul un gouvernement ouvrier révolutionnaire interdira les licenciements et expropriera les capitalistes, c'est donc dans cette perspective politique que réside la solution à leur problème et qu'ils doivent s'organiser, construire le parti révolutionnaire qui guidera le prolétariat dans son combat pour prendre le pouvoir.

Entre temps, il est évident que la classe ouvrière devra subir bien des sacrifices imposés par les capitalistes et leurs représentants, c'est inévitables, il faut dire la vérité aux travailleurs aussi dure soit-elle à avaler, mais au bout du compte nous vaincrons si nous prenons notre destin en mains et qu'au lieu de cesser le combat au premier échec, nous nous organisons et nous continuons le combat, jusqu'au bout, jusqu'à la victoire complète sur les capitalistes, car seule celle-ci nous permettra d'envisager un avenir meilleur.

Voilà ce que le prolétariat est en droit d'attendre d'un parti ouvrier combattant pour le socialisme.

Sur la question de l'organisation du combat sur le plan national qui pourrait être développée immédiatement, je vous renvoie à la causerie du 26 février. Sans illusion là non plus, raison de plus pour réaffirmer que la construction du parti demeure notre priorité.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)